

La Granède 1921-2021, célébration d'un centenaire. Approche chronologique du site de hauteur

Millau

Par Christophe SAINT-PIERRE*

RÉSUMÉ

Albert Carrière rédigeait une première présentation du « Cap barré de Puech Nègre » dans le tome 21 des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Cent ans plus tard, après plusieurs opérations menées des années 1950 à 2017, il nous semblait pertinent d'éclairer à nouveau l'histoire de l'occupation de ce site, désormais connu sous le nom d'Oppidum de la Granède. Il s'agit ici d'évoquer chaque phase chronologique de cette longue séquence du Chasséen au Moyen Âge en dressant l'état de nos connaissances issues du terrain, mais aussi en ouvrant la réflexion à travers plusieurs hypothèses inédites pour ce site.

ABSTRACT

Albert Carrière wrote a first presentation of the «promontory fort of Puech Nègre» in volume 21 of the Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. A hundred years later, after several operations carried out from the 1950s to 2017, it seemed relevant to us to shed new light on the history of the occupation of this site, now known as the Oppidum of la Granède. The aim here is to evoke each chronological phase of this long sequence, from the Chassey period to the Middle Ages, by synthesizing the information obtained through field work, but also by opening new avenues of research through the presentation of several unpublished hypotheses for this site.

RESUMEN

Albert Carrière redactó una primera presentación del "Espolón fortificado de Puech Nègre" en el tomo 21 de las Memorias de la Sociedad de las letras, ciencias y artes del Aveyron. Cien años después, tras varias operaciones realizadas desde la década de 1950 hasta al año 2017, nos ha parecido pertinente analizar de nuevo la historia de la ocupación de este yacimiento, conocido ahora como el oppidum de La Granède. El objetivo aquí es abordar cada fase cronológica de la larga secuencia que va del Neolítico Chasséen a la Edad Media presentando el estado de nuestros conocimientos gracias a las tareas de campo, pero también abriendo la reflexión mediante varias hipótesis inéditas para este yacimiento.

Il semble que la première mention du site de hauteur de la Granède, surplombant l'agglomération millavoise, doit être attribuée à l'abbé Frédéric Hermet, mais c'est bien Albert Carrière qui en fait une première description et en dresse un premier plan, sous l'appellation de « Cap barré de Puech Nègre », dans sa communication sur « Les Caps barrés de la région de Millau », publiée dans le tome 21 des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* paru en 1921 (Fig. 1).

En revanche, la première approche archéologique de terrain est l'œuvre de Louis Balsan qui publie en 1951 une première série de céramiques provenant du ramassage de surface mené par le club de spéléologie de l'Alpina. D'abord mobilisé aux côtés d'Alexandre Albenque par les fouilles de la Graufesenque, Louis Balsan, associé à André Soutou, ne s'intéressera à la Granède qu'en 1958 et 1959 ouvrant trois chantiers. Il faudra ensuite attendre 1965 pour que le site connaisse une nouvelle intervention portant sur les remparts et un bâtiment absidial, toujours menée par Louis Balsan, secondé cette fois par Louis Soonckindt. Elle sera suivie d'une ultime opération de sa part en 1967. Plus tard, Philippe Gruat, alors directeur de l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais, réalisera six sondages en 1991 dans le cadre de ses travaux sur l'âge du Fer. Enfin, onze campagnes dirigées par nos soins entre 2006 et 2017 compléteront, jusqu'à ce jour, les études menées sur ce site. Bien que les grandes phases d'occupation de cet éperon rocheux aient été posées dès les premières études de Louis Balsan, chaque opération nouvelle est venue les compléter ou les préciser.

Les diverses interventions, brièvement évoquées ci-dessus, couvrent l'ensemble de la surface « potentiellement utilisée » de la plateforme sommitale de cet isthme septentrional du plateau du Larzac (Fig. 2), soit environ 2,5 hectares, nous permettant ainsi d'en approcher modestement son occupation (Fig. 3 et 4). Cependant, les contextes topographique et géomorphologique des causses sont source de difficultés pour la recherche archéologique. La puissance sédimentaire du plateau calcaire est faible, à l'exception des dolines, et ce sont les rares anfractuosités du substrat qui piègent les unités les plus anciennes. De ce fait, les niveaux archéologiques les plus récents ont tendance à « gommer » les occupations antérieures dont la présence n'est attestée que par la mise au jour d'artefacts en position remaniée et secondaire. Cette dynamique renvoie une image perturbée et partielle de la situation réelle de chaque séquence chronologique. De même, les différences entre les types d'interventions menées depuis 1951 – prospections, sondages ou fouilles extensives –, ne nous donnent pas accès à un même degré d'information. Malgré ces difficultés et ces contraintes, les données connues et recoupées entre elles nous permettent de proposer une évolution de l'occupation de ce site de hauteur et d'en brosser son histoire, si intimement liée à l'agglomération de plaine. Une approche diachronique que nous soumettons aujourd'hui, non sans soulever plusieurs questions ou pistes de recherches. Il ne s'agit pas dans cet article de rendre compte des données de fouilles mais d'évoquer cette frise chronologique, que nous offre le site de la Granède, qu'il nous a semblé pertinent de remettre en perspective à l'occasion du centenaire de la publication d'Albert Carrière en poussant volontairement les hypothèses, parfois un peu loin, pour nourrir la réflexion.



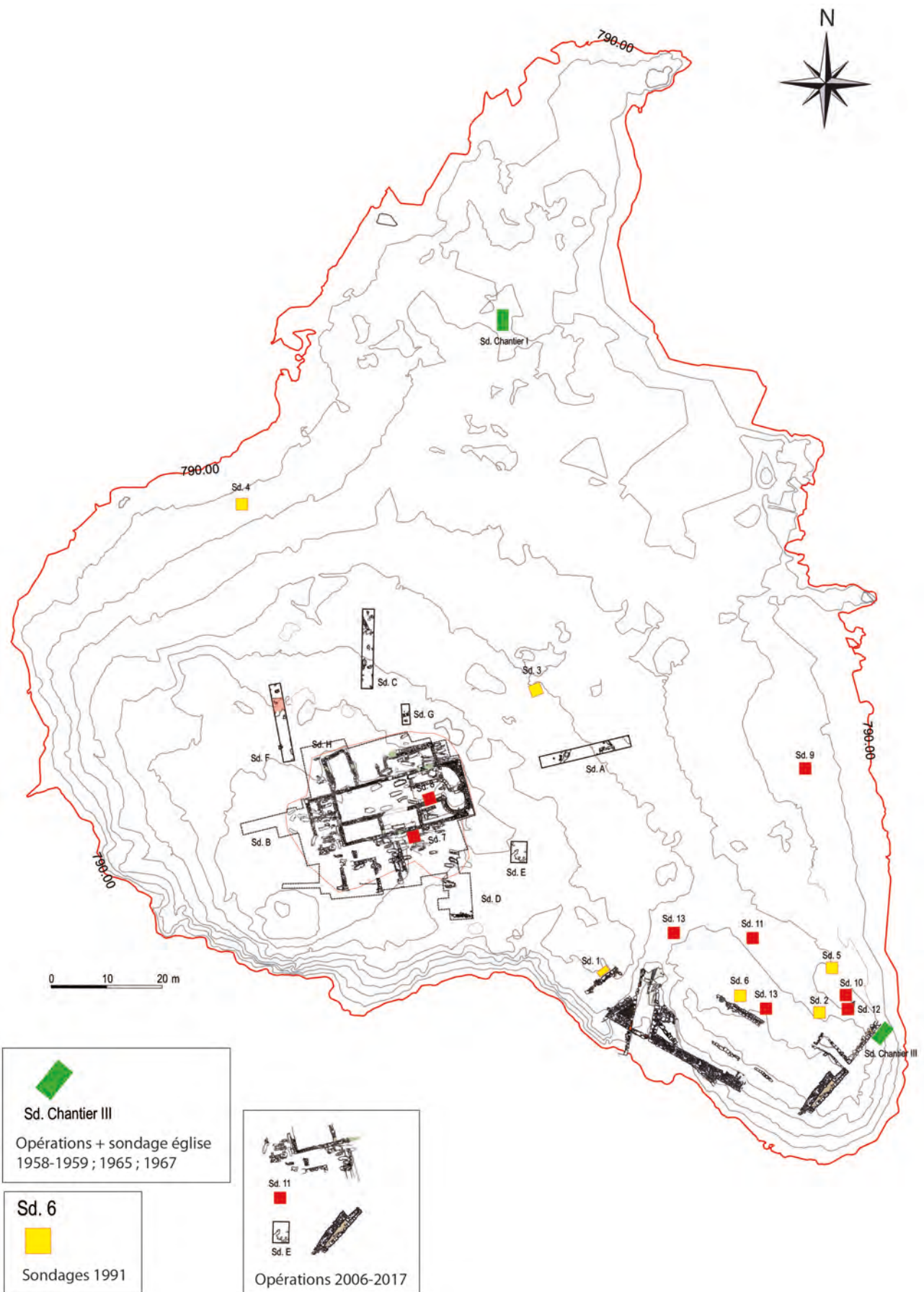
1 > Extrait de la communication d'Albert Carrière relatif au site de la Granède (dénommé Puech Nègre) dans le tome 21 des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron* (Carrière 1921).



2 > Vue aérienne de la bordure septentrionale du plateau du Larzac. Au premier plan, le site de la Granède.



3 > Site de la Granède, vue zénithale de l'éperon rocheux.



4 > Relevé topographique de la plateforme de la Granède et positionnement des diverses interventions archéologiques depuis 1958 (levé topographique Fr. Salvador).

1. LA GRANÈDE FRÉQUENTÉE AU NÉOLITHIQUE MOYEN (PHASE MOYENNE 4200-3800 av. n. è.)¹

Au cours de cette période, les chasséens vont occuper assez largement les Grands Causses comme nos préhistoriens, Georges Costantini en particulier, ont pu le démontrer.

Majoritairement retrouvé en bordure sud-ouest de la plateforme de la Granède, le mobilier relevant du Néolithique moyen marque la première occupation connue sur le site. Plusieurs éléments céramiques, dont une écuelle à carène basse (Fig. 5), et des moyens de suspension ou de préhension caractéristiques ont été mis au jour. De même, soixante-quinze pièces lithiques ont pu être identifiées représentant des lamelles, en grande partie en silex blond, des haches polies ou encore divers éclats difficiles à interpréter.

Une fréquentation plus générale du site n'est pas à exclure. Bien sûr, rien ne nous permet aujourd'hui de qualifier la nature de cette occupation. Des éclats de taille démontrent la fabrication ou la retouche sur place d'outils lithiques, laissant supposer une station prolongée sur les lieux.

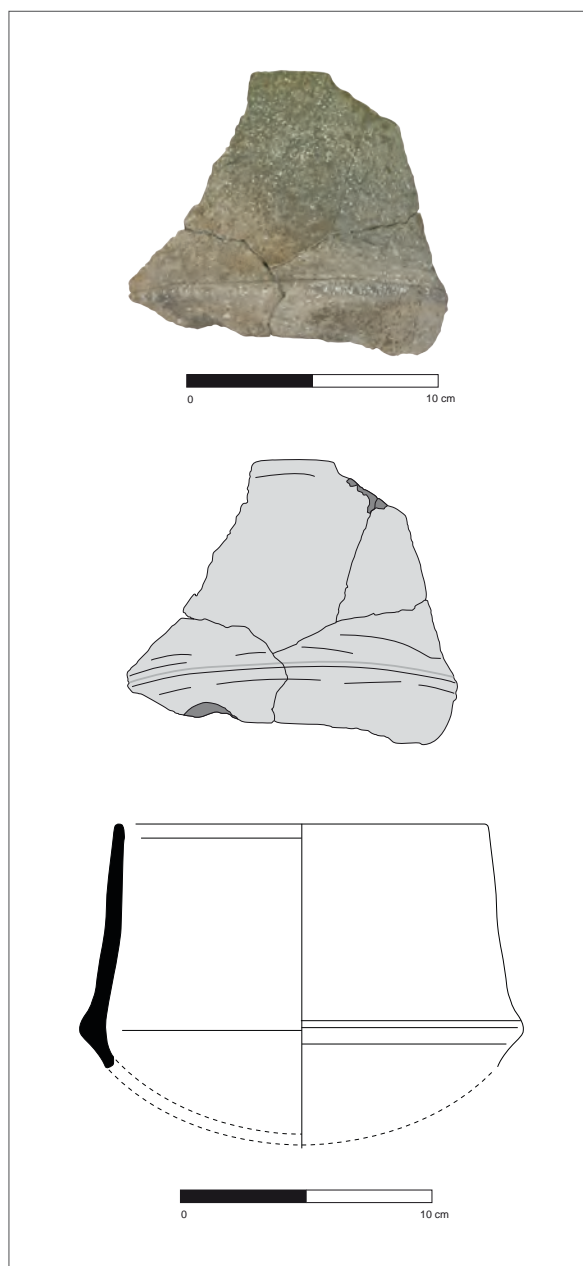
2. UNE OCCUPATION CHALCOLITHIQUE (2500-2200 av. n. è.)

Plusieurs moyens de préhension et des tessons de céramique à décor de cordons horizontaux parallèles pourraient illustrer cette phase chronologique sur le site. Elle n'aurait rien de surprenant compte tenu de la multiplication des sites de cette période et de l'intensification de l'occupation du sol sur les Grands Causses au Chalcolithique (Costantini 1999, p. 37). Une première approche céramique pourrait nous orienter, avec prudence, vers la phase terminale de cette période. Il est fort probable que nous ayons ici une occupation du groupe des Treilles mais les indices sont extrêmement ténus pour le moment.

3. UNE PREMIÈRE SÉDENTARISATION AU BRONZE FINAL IIIa (1000-900 av. n. è.) ?

La Protohistoire est particulièrement bien représentée sur l'ensemble de l'éperon et les données connues à ce jour nous autorisent une approche pertinente de l'occupation de la Granède pour cette longue séquence. Notons ici que l'évolution de cette occupation s'inscrit pleinement dans le mouvement général observé par Dominique Garcia pour la *Celtique méditerranéenne* (Garcia 2014, p. 39-120).

En premier lieu, il n'est pas à exclure une présence dès le Bronze final IIIa même si cette période paraît



5 > Coupe basse carénée du Chasséen. Granède 2010, salle H, U.s. 1052.



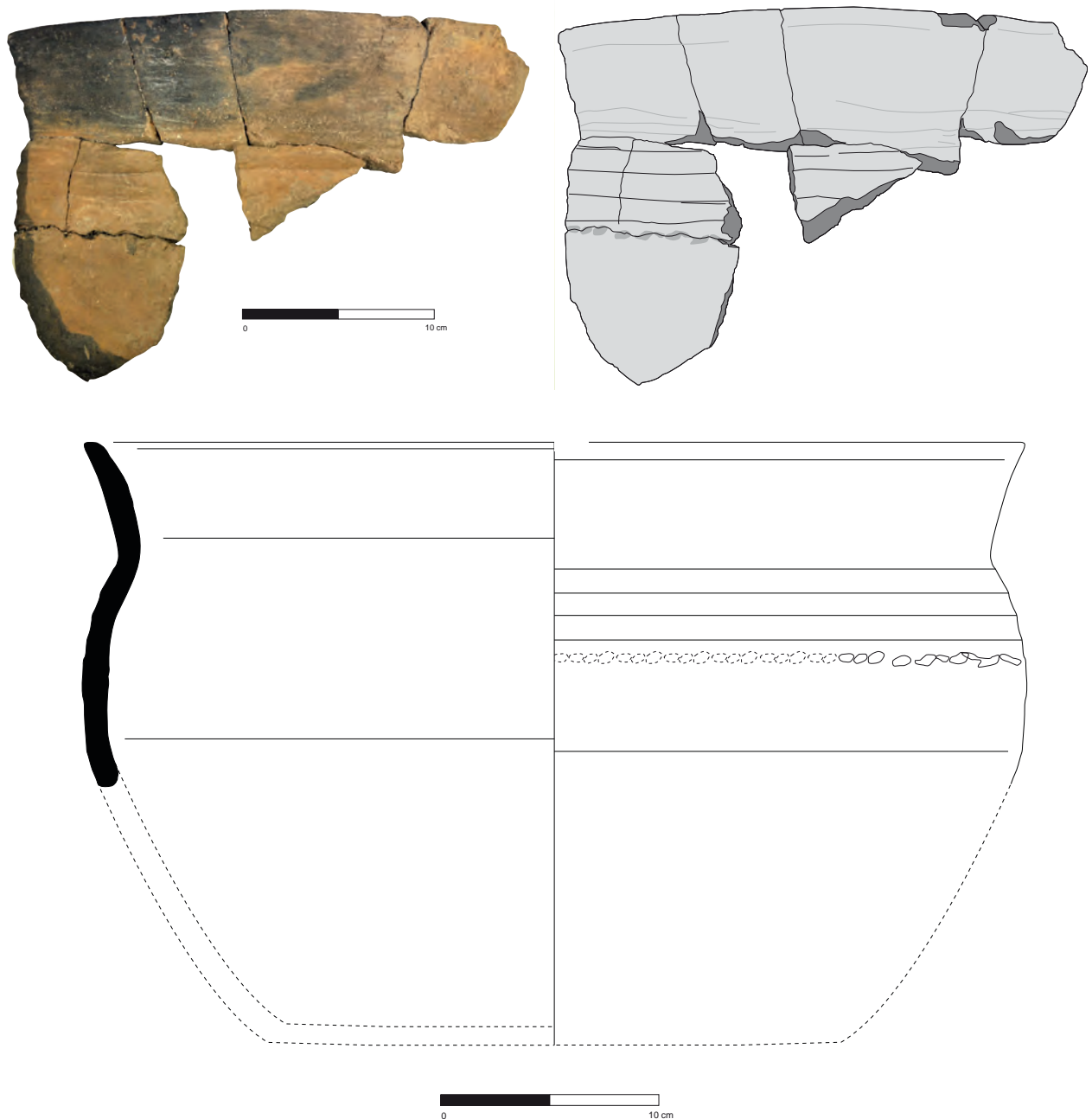
6 > Foyer du Bronze final IIIa sous le rempart protohistorique à l'ouest de l'entrée sur le site.

peu mise en évidence pour notre région. Deux indices vont dans ce sens. Il s'agit tout d'abord de la découverte d'un probable foyer localisé à l'entrée du site, sous les remparts (Fig. 6), contenant des fragments de céramique, non identifiables, associés à une couche de charbon de bois dont la datation par radiocarbone donne une chronologie comprise entre 1001 et 844 av. n. è. avec une plus forte probabilité comprise entre 1001 et 888², c'est-à-dire englobant un large X^e s. av. n. è. Une information que viendrait confirmer la mise au jour d'une grande jarre à rebord déversé (Fig. 7), portant une lèvre chanfreinée, ornée de trois cannelures horizontales soulignées d'une ligne de

décor imprimé dont le type est attribué par plusieurs auteurs au Bronze final IIIa (Gascó 1998, 2012 ; Thiériot 2005 ; Dedet 2012).

4. BRONZE FINAL IIIb, DES DONNÉES PLUS AFFINÉES (début IX^e s. av. n. è. - 725 av. n. è.)

L'occupation du Bronze final IIIb a été mise en évidence par l'ensemble des opérations menées sur le site. Elle s'illustre par la présence de tessons de céramique ornés au double trait de motifs géométriques (Fig. 8), mais



7 > Urne ou jatte du Bronze final IIIa. Granède 2007, salle F, U.s. 159 (DAO Cl. Siauvaud).



8 > Tessons de céramiques ornées au double trait et motifs géométriques. Bronze final IIIb.

aussi des petits gobelets carénés. Dans les nécropoles, ces deux éléments ne semblent pas associés et couvriraient respectivement les phases I (Mailhacien I début IX^e s. av. n. è. - 775 av. n. è.) et II (775 - 725 av. n. è.) du Bronze final IIIb (Janin 1992).

Ce sont probablement les données recueillies au sud, à l'entrée de la plateforme, qui nous donnent les renseignements les plus novateurs. En effet, un niveau archéologique contenant du mobilier céramique attribué à la phase II du Bronze final IIIb³ comble ce qui peut être interprété comme un trou de poteau d'un diamètre de 0,50 m (Fig. 9).



9 > Trou de poteau localisé sous le murus gallicus à l'entrée du site.

Nous nous risquons à rapprocher cette information des données obtenues au Puech d'Auzet, au nord-ouest de l'agglomération millavoise. Lors de l'opération menée par Laurent Carozza en 1999, un alignement de 76 trous et calages de poteaux a pu être identifié barrant le seul accès possible au « puech » et l'hypothèse d'une palissade a été avancée par le chercheur (Carozza 1999 ; Carozza, Hasler et Taras 1999). Si le mobilier céramique pouvait évoquer une datation au Premier âge du Fer, les résultats des analyses par radiocarbone, réalisées sur des charbons de bois provenant du comblement de l'un des trous de poteaux, montrent un horizon compris entre 925 et 800 av. n. è. pour une probabilité à 92,9% (Carozza, Hasler et Taras 1999, p. 44). Il ne s'agit pas ici d'approfondir la question de la datation de cette palissade, entre âge du Bronze et Premier âge du Fer, mais plutôt d'illustrer la réalité de ce type d'aménagement dans cette aire géographique. De la même façon, à la Granède, la localisation du trou de poteau mis au jour en 2016, à l'emplacement du tracé des remparts ultérieurs (Fig. 10 et 11), ne peut que nous inviter à proposer une palissade de bois représentant le premier dispositif défensif de l'éperon. La nature du mobilier archéologique retrouvé dans le comblement de ce trou de poteau nous incite à la placer dans la phase II du Bronze final IIIb entre 775 et 725 av. n. è.

L'occupation de la Granède relèverait-elle de cette phase de « proto-urbanisation » du Bronze final IIIb définie par Dominique Garcia ? À l'image d'autres sites, sa situation topographique, sa proximité avec un axe de circulation et ses aménagements « collectifs » pourraient déjà lui conférer un statut particulier jouant un rôle dans le contrôle du territoire environnant (Garcia 2014, p. 51-52).

5. PREMIER ÂGE DU FER, UN PREMIER REMPART EN PIERRES SÈCHES

À la palissade de bois du Bronze final IIIb pourrait succéder un premier rempart en pierres sèches détruit par le feu. Dès 1959, un amas de chaux, mis au jour à l'extrémité est des remparts, a permis d'identifier la présence d'un rempart calciné que nous avons à nouveau retrouvé en 2016 à l'entrée du site (Fig. 12). Une datation par radiocarbone, réalisée la même année, nous permet de proposer une date pour l'édification de ce rempart entre 774 et 541 av. n. è., avec une plus forte probabilité entre 694 et 541, c'est-à-dire autour du VII^e s. av. n. è. Ce rempart fermerait l'accès à la plateforme sur laquelle se développait l'habitat repéré dans plusieurs sondages. Un bracelet en bronze de type Launacien peut être attribué à cette phase d'occupation.

Alors que ce VII^e s. av. n. è. est habituellement considéré comme une période de rupture (Garcia 2014, p. 57),



10 > Détail de la zone d'entrée sur le site et localisation des dispositifs défensifs 1, 2, 4 et 6.

comment considérer cette construction ou reconstruction de l'enceinte fortifiée à la Granède ? De quels atouts pouvait bénéficier ce site de hauteur pour se retrouver ainsi redynamisé et fortifié à l'image d'autres sites plus au sud tels que Carsac, la Liquière, Saint-Blaise ou encore le Mont Garou (Garcia 2014, p. 63).

6. LA GRANÈDE DANS LE MOUVEMENT DES OPPIDUMS

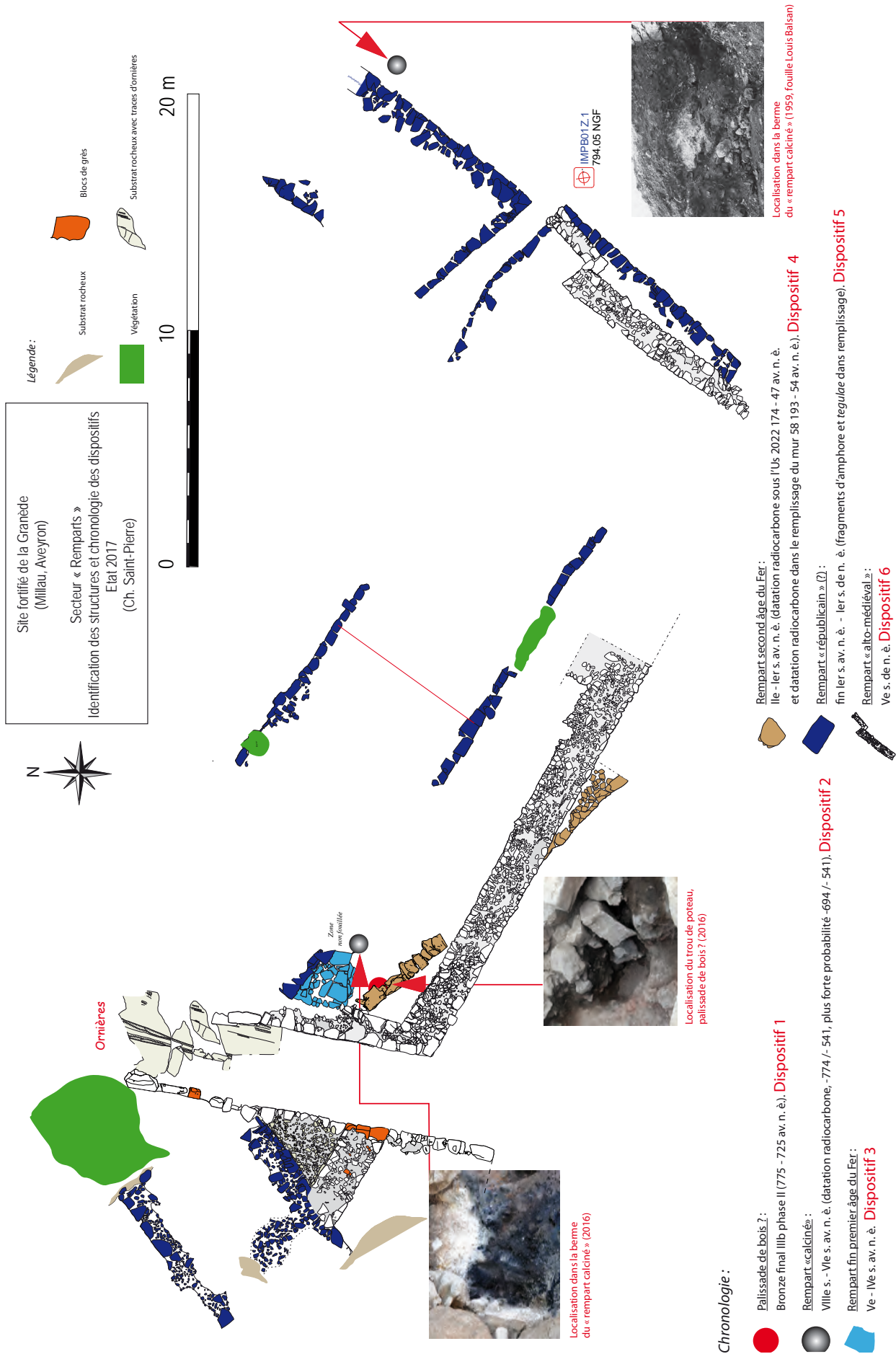
Pour le Midi de la France, le phénomène des oppidums débute au VI^e s. av. n. è. et se généralise au siècle suivant. Pour cette phase chronologique aussi, il semble que la Granède s'inscrive dans les observations générales faites pour la *Celtique méditerranéenne* (Garcia 2014, p. 67-93).

Après un abandon potentiel du site sur plus d'un siècle, un nouveau rempart, également en pierres sèches, remplace le rempart calciné dont il reprend l'orientation (Fig. 11 et 12). Le mobilier archéologique céramique, très fragmenté, associé à ce rempart peut être attribué au V^e s. av. n. è. nous permettant de dater la structure.

Un habitat sédentaire, contemporain et pérenne, semble se développer sur l'éperon d'après le mobilier mis au jour sur l'ensemble des secteurs.

Plus loin, à 600 m à l'est de l'oppidum, toujours en bordure septentrionale du Larzac, André Soutou et Louis Balsan ont fouillé en 1959 un tumulus appartenant à une petite nécropole tumulaire, pour laquelle nous ignorons le nombre effectif de monuments en partie détruits par les travaux agricoles.

Dans ce tumulus, une incinération a pu être abordée et attribuée au V^e s. av. n. è.⁴, et donc contemporaine de la fortification de pierres sèches et de l'habitat. Celle-ci contenait un ensemble de parures, dont un pendant d'oreille en or, et une rare fibule à double timbale, entraînant les fouilleurs à dénommer le monument « *le tumulus de la princesse* ». Au-delà de l'anecdote, la relative richesse de ces parures pourrait bien démontrer la présence sur le site de hauteur voisin d'une classe d'un niveau social supérieur. Cette « élite » tirait-elle profit des échanges commerciaux qui se sont mis en place à l'arrière du cordon littoral et des implantations phocéennes ? Le contrôle de la



11 > Entrée de l'éperon de la Granède et relevé de l'ensemble des dispositifs défensifs mis en évidence à ce jour.



12 > Détail de la zone d'entrée du site. Vue de l'amas de chaux et des poutrelles brûlées du « rempart calciné » mis au jour sous le rempart en pierres sèches du V^e s. av. n. è.

voie bordant l'oppidum lui donnait-il autorité sur l'ensemble du territoire ?

Marquant ces échanges commerciaux, plusieurs importations sont identifiées à la Granède. Nous évoquerons ici les tessons de céramique grise monochrome par exemple (Fig. 13), et un tesson de *bucchero nero* qui a aussi pu être identifié en 2016.

7. UNE TRANSITION AUX III^e-II^e s. av. n. è.

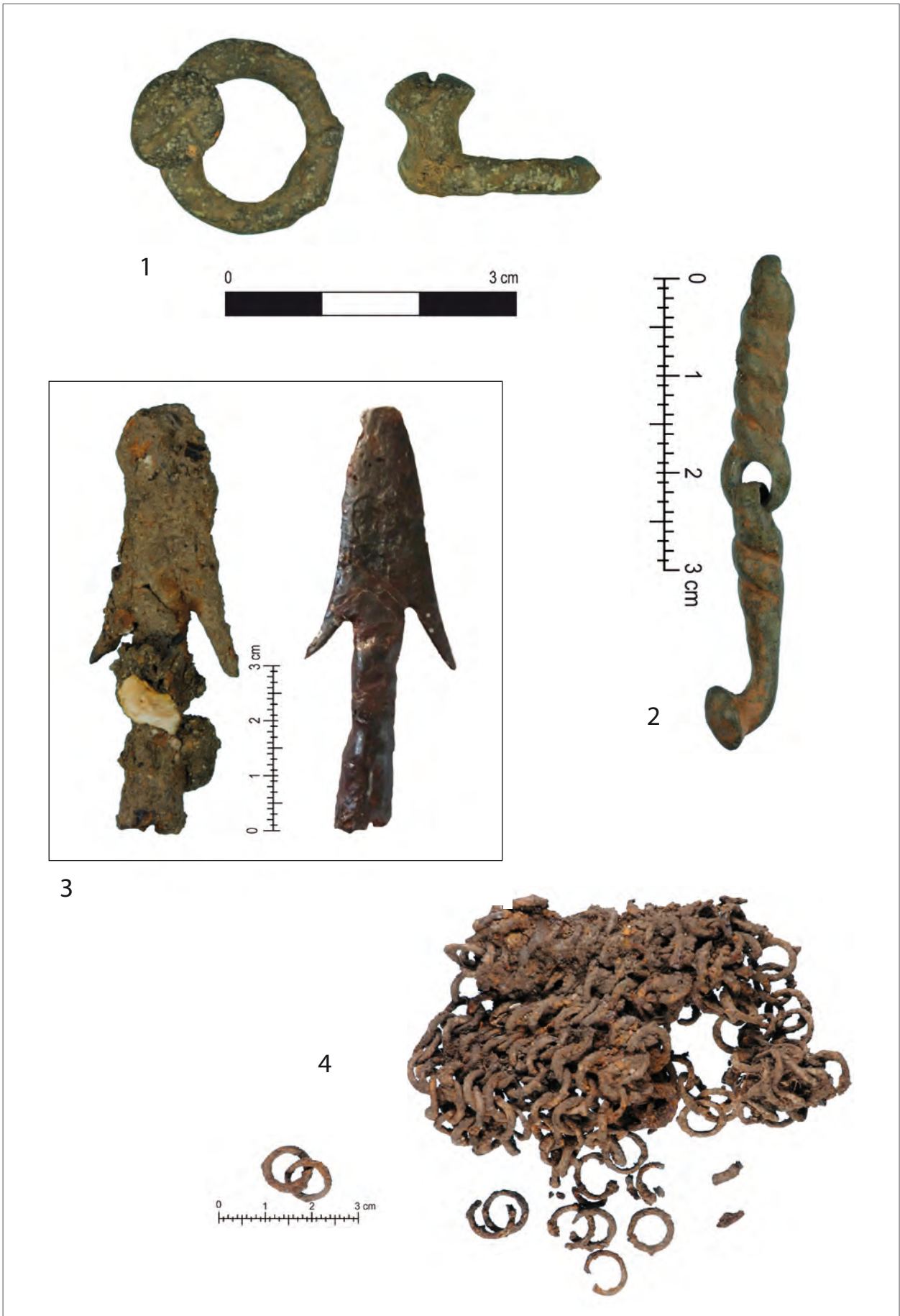
Il est délicat de proposer un terme à la phase d'occupation débutée au V^e s. av. n. è. Si l'absence de mobilier céramique pourrait laisser envisager une nouvelle désertion de l'oppidum, d'autres indices pourraient au contraire nous indiquer le maintien d'une présence sur le site, peut-être en lien avec une fonction spécifique. En effet, la mise au jour d'un ardillon de fibule en fer attribuable à la fin du III^e s. av. n. è., de l'extrémité d'une chaîne de suspension d'épée, relevant aussi du III^e s. av. n. è., d'une agrafe de fixation de ceinturon émaillée datable des III^e-II^e s. av. n. è., d'une pointe de flèche à douille et à deux barbelures ainsi que d'une cotte de maille, toutes deux pouvant être attribuées aux III^e-II^e s. av. n. è. selon les auteurs, montrent que la Granède est toujours fréquentée au-delà du IV^e s. av. n. è. Nous devons certainement nous interroger sur ces indices

retrouvés ici, relevant de la sphère militaire (Fig. 14), dont nous reparlerons ultérieurement.

Dans l'état actuel de nos connaissances, si nous acceptons l'hypothèse d'une possible désaffectation du site de hauteur de la Granède aux IV^e-III^e s. av. n. è., celle-ci ne semble pas profiter au développement d'un habitat dans la plaine où aucune occurrence pour cette période n'est connue à ce jour.



13 > Détail d'une céramique grise monochrome.



14 > Militaria retrouvées sur le site. 1) agrafes de ceinturon, 2) extrémité de chaîne de ceinture de suspension d'épée, 3) flèche à douille et à deux barbelures, 4) éléments de cotte de maille.

8. UNE AGGLOMÉRATION GAULOISE DERRIÈRE SON REMPART AUX II^e et I^{er} s. av. n. è.

Les indices relatifs au second âge du Fer confirment l'intérêt de la Granède pour l'étude de l'occupation gauloise antérieure à l'agglomération gallo-romaine de *Condatomagos*. Les vestiges montrent une occupation de l'éperon dès le début du II^e s. av. n. è. Cette dernière est contemporaine, probablement même légèrement antérieure, à l'occupation de plaine identifiée au confluent du Tarn et de la Dourbie.

Plusieurs auteurs se sont déjà interrogés sur les relations entre ce site de hauteur et l'agglomération qu'il surplombe (Izac-Imbert et Gruat 2006 ; Vidal 2007, p. 39).

Michel Vidal indique que « *Au delà de sa position dominante dans le paysage, le site fortifié de la Granède constitue un lieu de pouvoir naturel par le simple fait qu'il contrôle à la fois le passage nord/sud vers la Méditerranée et le transit vers le Massif Central par la haute vallée de l'Aveyron. Dès avant et après la création de la Provincia, il est certain que cet axe, et celui qui devait*

assurer la liaison avec Nemasus ou Narbonne, ont été les supports d'un trafic commercial privilégié tourné vers la Méditerranée » (Vidal 2007, p. 39).

Les céramiques d'importation et les monnaies retrouvées sur le site montrent cette attraction forte vers le Languedoc et en particulier les relations manifestement entretenues avec les Volques Arécomiques.

Une fois encore, l'évolution de la Granède semble répondre à celle observée plus au sud.

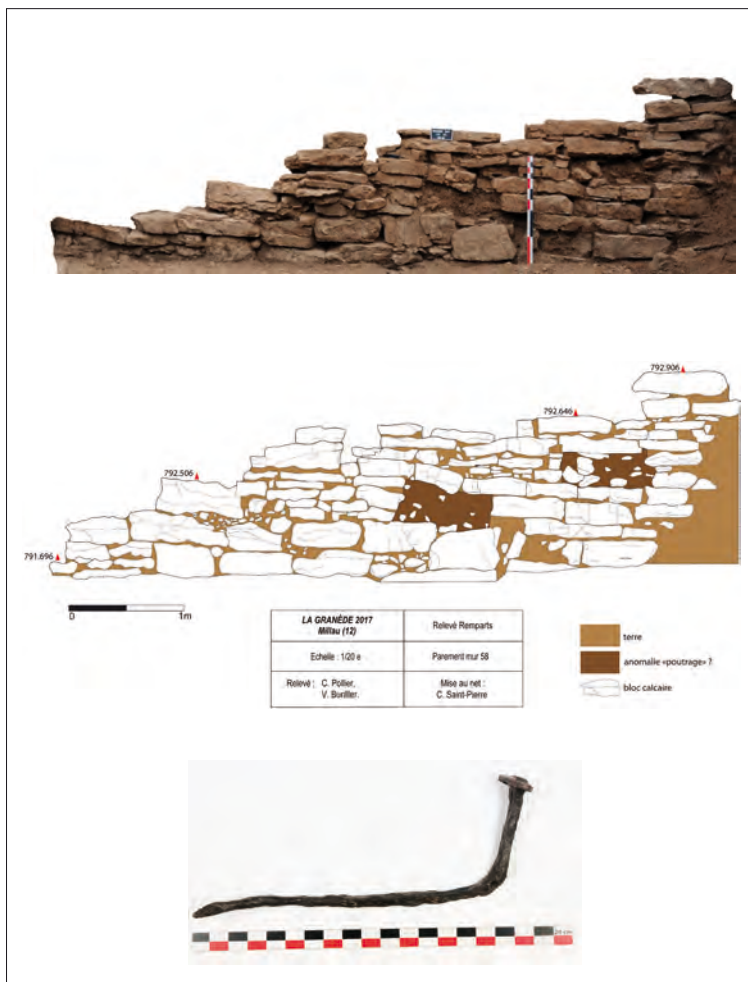
L'oppidum connaît un regain d'activité. L'occupation paraît plus importante et plus dense et ce nouvel élan de la Granède coïncide aussi avec l'implantation d'un habitat dans la plaine, à la confluence du Tarn et de la Dourbie.

Une nouvelle fortification, quatrième dispositif, bloque l'accès à l'oppidum. Après la palissade de bois, le rempart calciné et un premier mur en pierres sèches, un deuxième mur, lui aussi construit en pierres sèches en avant du rempart du V^e s. de n. è., pourrait être identifié comme un *murus gallicus*. Il a été mis au jour en 2017 selon un axe de développement sensiblement différent du rempart précédent (Fig. 11). Il semble suivre en effet une orientation plus marquée nord-ouest - sud-est le long du chemin d'accès. Il s'agit peut-être là de la volonté de mieux surplomber la voie d'entrée et d'en contrôler ses usagers. Deux datations par radiocarbone, associées à ce nouveau rempart, nous montrent qu'il aurait été édifié entre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. av. n. è. Ce rempart n'a été fouillé à ce jour que sur une faible longueur et seul le parement extérieur a pu être observé. La largeur de la maçonnerie ne nous est pas connue. L'arrière du parement est composé d'un blocage de pierres très aéré, sans liant à l'exception de la terre interstitielle (Fig. 15). Deux négatifs rectangulaires en façade, de dimensions identiques, et une fiche en fer plaideraient pour l'identification de ce mur en qualité de *murus gallicus* mais cela n'est, à ce jour, qu'une hypothèse qui reste à vérifier (Fig. 16). Compte tenu du dénivelé très fortement marqué du substrat rocheux à cet endroit, il n'est pas exclu que le remplissage arrière du parement extérieur vienne épouser ce relief dispensant ainsi de la construction d'un parement intérieur nord.

À l'arrière du *murus gallicus*, une autre maçonnerie en gros appareil est présente de part et d'autre du chemin d'accès. Observé sur seulement trois assises, à l'ouest du chemin, et sur quatre assises, à l'est, nous supposons que ce rempart ne présentait pas une forte élévation (Fig. 17). Aucun gros bloc pouvant lui appartenir n'a été retrouvé, pour le moment, dans les niveaux d'effondrement. Peut-être a-t-il été construit sur le niveau d'arase du *murus gallicus*, ce dernier lui servant de mur-terrasse. L'idée d'une palissade en bois doit aussi être avancée couronnant de fait le sommet du rempart et assurant une meilleure protection. Chronologique-



15 > *Murus gallicus*, niveau d'arase au moment de son dégagement. Le mur est engagé sous le rempart alto-médiéval.



16 > *Murus gallicus*, vue et relevé de son parement extérieur. Les deux négatifs rectangulaires du poutrage interne apparaissent en façade.
Photographie de la fiche en fer (longueur déployée : 23 cm ; poids : 41,66 g ; section carrée : 0,5 cm).

ment, ces maçonneries encadrant le chemin d'accès pourraient être attribuées à la fin de la République, voire au plus tard au début de la seconde moitié du 1^{er} s. de n. è. S'agit-il d'un ouvrage répondant à un nouveau programme défensif, déjà le cinquième, ou répond-il à un renforcement du *murus gallicus* grâce à une élévation complémentaire ?

Ce rempart en gros appareil se reconnaît sur la totalité du linéaire de protection de l'oppidum sur ses flancs sud-ouest et sud-est. Comme nous l'avons déjà indiqué, il encadre à l'ouest le chemin d'accès où un niveau de circulation contemporain a pu être identifié contenant à sa surface une fibule de type Nauheim 5a27 datée entre 70/60 et 30/20 par Michel Feugère (Feugère 1985) mais dont Matthieu Demierre a récemment revu la chronologie entre 130/120 et 80/70 dans sa communication sur les grottes sanctuaires du territoire des Rutènes Gruat et Demierre 2017). En ce point, nous devons supposer un aménagement correspondant à une porte tandis que, sur son flanc sud-est, s'ouvre une poterne (Fig. 18).

Protégé par ce système défensif, un village construit en matériaux périssables se déploie une nouvelle fois (Fig. 19). C'est l'occupation la plus largement documentée. Cinquante-trois aménagements ont été qualifiés de trous de poteaux sur les différents périmètres fouillés depuis 2006 (Fig. 20). Tous ne présentaient pas de dispositifs de calage mais l'appellation « trou de poteau » a malgré tout été maintenue en raison du caractère anthropique de leur creusement. Ils peuvent avoir été utilisés dans l'habitat pour la construction des structures porteuses ou des parois enduites de torchis, dont plusieurs morceaux ont été trouvés, ou encore pour l'ancrage d'éléments tels que des clôtures ou enclos. Ces données ne doivent pas occulter la possibilité de construction en pierre. Il n'est pas impensable d'envisager la coexistence avec un bâti en dur, peut-être à l'arrière des remparts, compte tenu du caractère méridional du site. L'implantation des éléments antiques et alto-médiévaux, ainsi que la faible superficie des sondages, ne permettent pas de faire une lecture claire de plans ou de proposer une organisation de l'espace.

Dans cet habitat regroupé, l'artisanat, l'agriculture et l'élevage sont des activités attestées par quelques objets qui ont pu être mis au jour.

Une étude archéozoologique, menée en 2010, a permis de mettre en lumière des activités d'élevage organisées sur le site même pour les trois espèces – ovi-caprinés, porcins et bovins. Prioritairement tourné vers la consommation, comme en attestent les traces de découpe, l'élevage ne manque pas de conserver des



17 > *Rempart du 1^{er} s. av. n. è.*, élévation à l'ouest du chemin d'accès.

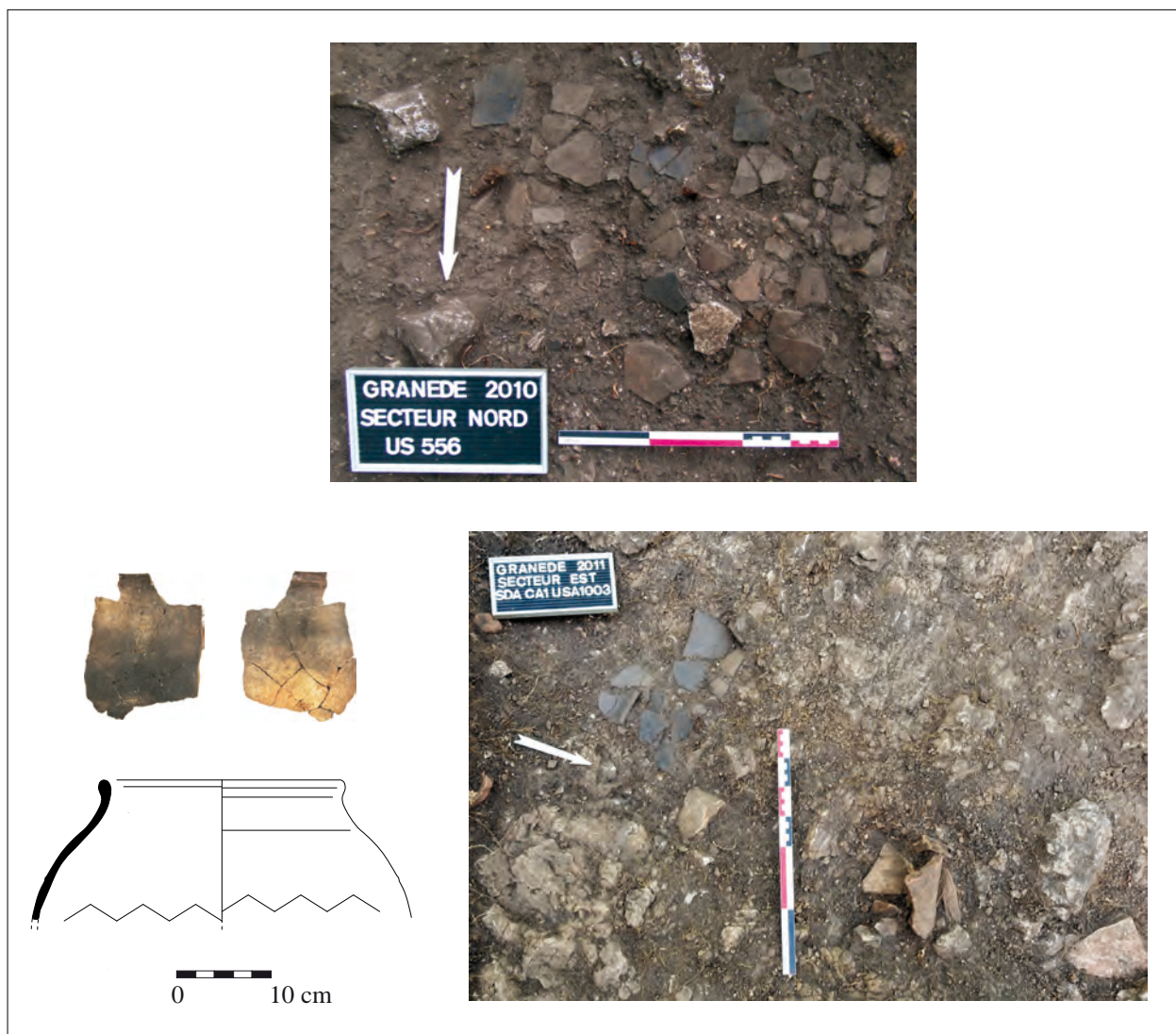
sujets pour la reproduction ou le travail des champs en ce qui concerne les bovins. En effet, l'âge d'abatage de certains d'entre eux montre qu'ils n'ont pas

été abattus jeunes pour la consommation mais gardés pour les labours, preuve de l'exploitation des champs, ou encore la production de lait.

De même, la présence d'un fœtus de cochon montre que certaines femelles étaient conservées sur le site jusqu'à maturité sexuelle pour la reproduction. Il est intéressant de voir que la quantité de cochon augmente sur le site au détriment du bœuf. On peut alors imaginer que l'élevage de cet animal, moins exigeant en fourrage et en espace, ait été privilégié au fil du temps. Les bovins auraient alors été conservés en plus faible proportion pour le bât ou pour la traite. Il semble aussi que les caprinés étaient une espèce centrale dans l'économie du site de la Granède. Leur place s'accroît dans la triade. Très consommés, ils ont pu fournir du lait, des peaux et de la laine. À côté de ce trio traditionnel, il faut indiquer la présence de volailles et de chevaux. Pour ces derniers aucun indice d'élevage n'a été mis en évidence ; peut-être étaient-ils importés.



18 > Rempart du 1^{er} s. av. n. è., poterne dans la courtine sud-est.



19 > Niveaux de sol et urne gauloise (Granède 2011, sondage A, carré A, U.s. A 1003) (DAO Cl. Siauvaud).



20 > Sélection de trous de poteaux.

Cette étude archéozoologique peut aussi révéler un statut particulier du site. L'abattage de très jeunes animaux, n'ayant pas atteint la maturité pondérale, renverrait à une certaine aisance des occupants de la Granède. Ceux-ci possèderaient un cheptel assez riche pour se permettre de consommer une grande part de jeunes sujets sans compromettre le renouvellement du troupeau, à moins qu'ils n'importent ces individus depuis des exploitations rurales alentours preuve d'échanges ou de commerce. L'étude a identifié les rejets de découpe et peut-être même une gestion des espaces dédiés à cette activité d'abattage et de boucherie. Concernant l'alimentation, les espèces animales domestiques ne sont pas les seules à être consommées sur l'oppidum. Parmi les espèces sauvages, nous pouvons noter le lièvre, le cerf et surtout le sanglier témoignant des activités de chasse.

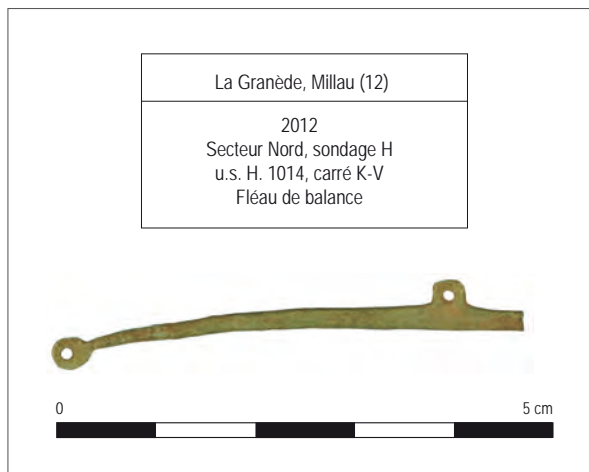
Plusieurs meules à va-et-vient en grès évoquent, sur le site, la transformation en farine des grains cultivés dans les champs alentours.

En ce qui concerne l'artisanat, l'approche archéozoologique a aussi démontré la conservation d'individus du cheptel ovi-capriné pour la collecte de la laine. Les fusaïoles et pesons découverts sur place montrent une

activité de tissage. La peau des animaux consommés pourrait aussi avoir été transformée in situ induisant des activités de maroquinerie utilisant des alènes, pour percer le cuir, ou de très petits burins tels que ceux mis au jour. En revanche, pour l'instant, aucun indice relatif à la réalisation de poterie ou au travail du fer n'a été révélé ; deux activités généralement cantonnées hors de l'habitat.

Les activités de transformations des productions agricoles, les activités artisanales, la présence de monnaies ou d'objets importés, ou encore la découverte d'un petit fléau de balance (Fig. 21) – dont une des utilisations possibles pourrait aussi être liée à la monnaie ou à l'orfèvrerie – illustreraient la place du site de la Granède en tant que marché et centre de consommation, dans l'organisation territoriale gauloise.

Nous avons déjà mentionné plusieurs éléments pouvant relever de la sphère militaire dont les indices pourraient remonter au III^e s. av. n. è. D'autres éléments viennent renforcer cet environnement pour les II^e-I^{er} s. de n. è. Il s'agit tout d'abord de pièces de harnachement et de charroterie avec la découverte d'un anneau passe-guide en bronze de La Tène finale, d'une tête de rivet émaillé de type 2 (Fig. 22), égale-



21 > Fléau de balance, Granède 2012, secteur Nord, sondage H, U.s. H 1014, carré K-V.



22 > Rivet émaillé à 4 quartiers striés, type 2, Granède 2011, sondage D, U.s. D 1003.

ment attribuée à La Tène finale (-120/-30)⁵, d'une clavette de roue de char du type « en demi-lune » ou « en croissant » avec une tige quadrangulaire (Fig. 23), elle aussi attribuée préférentiellement à La Tène finale (Derion 2006, p. 35, pl. 20 ; Py 2016, p. 466 ; Demierre 2019, p. 280), et deux talons de lance à douille. Enfin, signalons aussi une pendeloque phallique stylisée en os du type 4 datée de la fin de la République (Fig. 24), identique à celles retrouvées sur le site de Stradonice en Bohême, ou encore dans l'épave immergée à Spargi au nord de la Sardaigne peut-être coulée dans

la première moitié du I^{er} s. av. n. è. (Deschler-Erb et Bozic 2002, p. 39-41, fig. 4 ; Poux 2008, p. 386). Ces pendeloques pouvaient, semble-t-il, être indifféremment portées autour du cou du guerrier ou accrochées au harnachement du cheval. Mathieu Poux nous dit « *qu'elles sont fondamentalement étrangères au répertoire symbolique indigène* » et que « *ces amulettes d'origine italique revêtaient une fonction apotropaïque censée conjurer la mort, les blessures et les maladies* » (Poux, *op. cit.*).

Que penser de la présence de ces *militaria* à la Granède ? Que penser de cette forme de continuité « militaire » entre le III^e et le I^{er} s. de n. è. ? Que penser encore de cette amulette phallique censée, selon Mathieu Poux, avoir été véhiculée par la cavalerie romaine de la fin de la République et être portée par des « soldats » en campagne ? Pour le moment, aucun élément mis au jour ne nous permet d'avancer une quelconque hypothèse. À moins que ces objets ne nous révèlent une démarche plus symbolique.

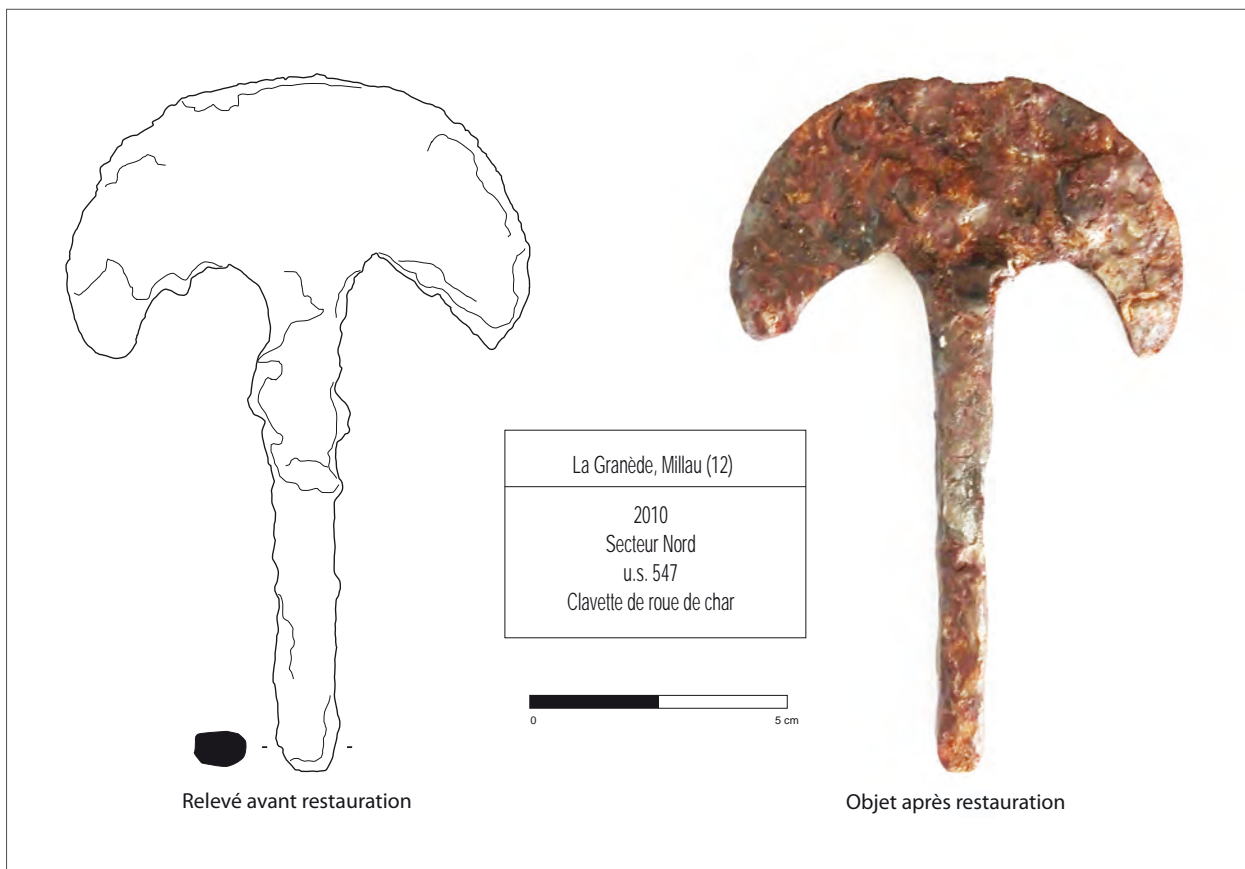
Plusieurs éléments pourraient mettre en évidence des pratiques cultuelles à la Granède. Il s'agit en premier lieu des objets pouvant être associés au service du vin lors de célébrations, qui pourraient témoigner de la pratique de rituels : deux pieds pouvant appartenir à des cruches de type Kelheim ou à des situles datables vers 125/120 - 70/50 av. n. è., une attache d'anse de cruche de type Gallarate⁶ datée de la fin du II^e s./ première moitié du I^{er} s. av. n. è. (Gruat 1993, p. 71), une possible patère en fer (Fig. 25), mais surtout l'extrémité d'un manche de *simpulum* en bronze se terminant par une tête de canidé (Fig. 26) utilisé lors des libations et dont des modèles similaires sont datés entre 120 et 50 av. n. è. (Py 2016, p. 274). Signalons aussi les niveaux d'amphores exclusivement retrouvés au point le plus haut du site, là où s'implanteront la *cella* antique et l'église paléochrétienne (Fig. 27).

Comme cela a été démontré sur plusieurs sites, de petits fragments de tôles de bronze ou d'alliage cuivreux, découpés et parfois perforés, pourraient avoir servis d'offrandes (Girard *et alii* 2016, p. 80-81).

De la même façon, deux fragments de tôle découpés en forme d'œil (Fig. 28) seraient peut-être à rapprocher de ceux découverts par Philippe Gruat en 1991 sur le versant ouest du site (Delmas et Gruat 2006, p. 22-23) ou encore à la tôle de bronze de forme elliptique retrouvée dans la grotte de l'Ourtiquet (Pujol 2006, p. 75). S'agit-il d'éléments appartenant à une statue de bois, comme cela avait été avancé pour ceux découverts en 1991, ou doivent-ils être assimilés à des ex-voto.

Les *militaria*, dont nous avons parlées, ne sont-elles pas aussi simplement des offrandes déposées ?

À ce jour, rien ne nous permet de proposer un cadre spatial à ces pratiques.



23 > Clavette de roue de char en demi-lune, Granède 2010, secteur Nord, U.s. 547.

9. UN SANCTUAIRE DE HAUTEUR GALLO-ROMAIN

Comme pour la période précédente, il est évident que le site de hauteur de la Granède fonctionne avec l'agglomération secondaire de *Condatomagos* qui se développe désormais dans la plaine.

Si la production de céramique sigillée est un élément particulièrement bien connu autour des ateliers de production, localisés vraisemblablement de part et d'autre des rivières Tarn et Dourbie, la topographie et l'organisation spatiale de l'agglomération restent problématiques. Se structurant autour de plusieurs « noyaux » répartis dans la plaine, aux abords des deux cours d'eau et sur les piedmonts, l'agglomération est probablement multipolaire. Dans ce cas, comment définir les relations entre la plaine et le site de hauteur de la Granède d'autant que celui-ci ne paraît pas être le seul occupé à l'image des extrémités du Puech d'Andan sur lesquelles des vestiges antiques ont été signalés.

À la Granède, l'élément structurant majeur marquant cette phase chronologique est la construction d'un lieu de culte au point le plus haut de l'oppidum. Une *cella* de plan carré, de 6 m de côté, a pu être fouillée en 2008 (Fig. 29). Contre le parement extérieur du mur est, une

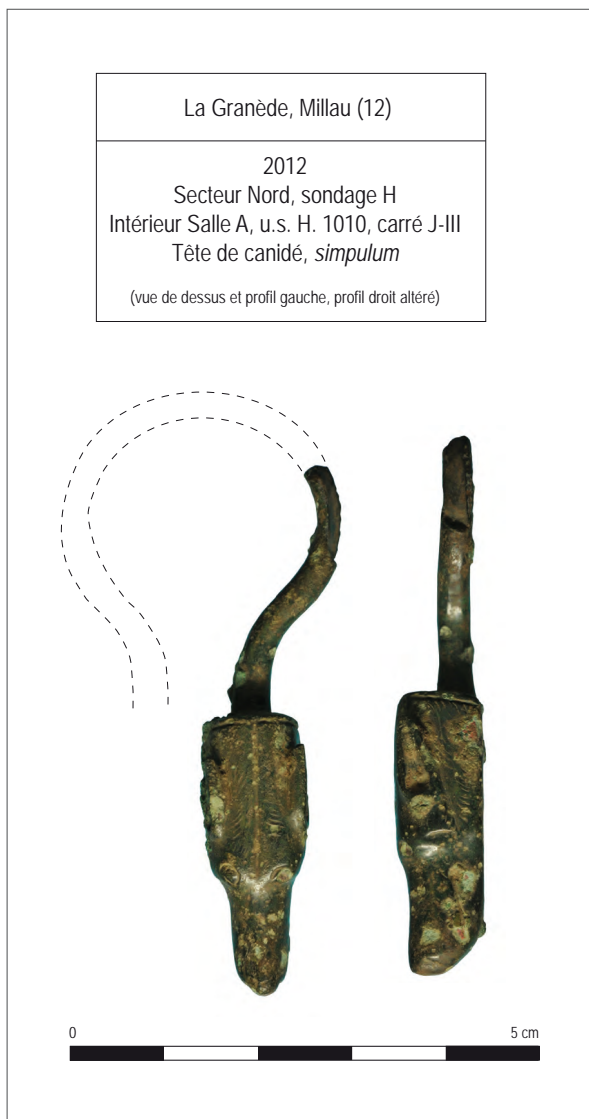
fosse a été creusée dans le substrat rocheux (Fig. 30). Cinq niveaux de comblement successifs ont été fouillés dont trois ont fourni un lot de monnaies. Au total, ce sont 25 pièces, dont 2 illisibles, qui ont été volontairement déposées comme offrandes au moment de la fondation de la *cella* nous donnant ainsi une précieuse information. 23 monnaies ont été frappées sous



24 > Amulette phallique, Granède 2012, secteur Nord, sondage H, U.s. H 1002.



25 > Patère en fer, Granède 2008, secteur Centre, U.s. 742 (DAO Cl. Siauvaud).



26 > Extrémité d'un manche de simpulum, anneau terminé par une tête de canidé, Granède 2012, secteur Nord, sondage H, salle A, U.s. 1010.

Auguste dont 19 entre 29 av. et 14 ap. J.-C. fixant la période de fondation de tout ou partie du sanctuaire. En surface, la fosse est couverte par un niveau contenant un grand nombre de tessons de céramique sigillée sud-gauloise, 389 au total dont un petit vase complet de forme Dragendorff 24/25. Cette unité a été très fortement perturbée par l'implantation d'une sépulture.

Au-delà du dépôt monétaire de fondation, les niveaux bordant les quatre côtés de la *cella* ont livré un nombre conséquent de céramiques sigillées sud-gauloises de la Graufesenque probablement déposées en offrande. Nous devons aussi noter la présence complémentaire de gobelets, dont certains à engobe blanc, de statuettes blanches dites de l'Allier, de parures représentées par cinq fibules toutes datables du deuxième et du troisième quart du I^{er} s. de n. è., de fragments de

cols de balsamiques ou encore de monnaies dont les plus récentes ont été frappées sous Claude (Fig. 31).

Il ne nous a pas été permis de soupçonner ici le plan classique d'un *fanum*, comme nous pouvons l'observer pour d'autres temples de hauteur de la région ; pour la Granède, le mur bahut extérieur n'a jamais pu être mis en évidence.

Il est manifeste que cette chapelle n'est pas le seul élément du sanctuaire. La construction ultérieure de l'église a probablement arasé une grande partie des structures contemporaines de la *cella*. Parallèlement à cette dernière, plusieurs maçonneries liées au mortier ont été observées mais ces autres aménagements appartenant au sanctuaire sont difficiles à cerner. Nous avons aussi le sentiment que le segment ouest du mur gouttereau nord de l'église témoignerait de la présence d'un autre module antique quadrangulaire en partie repris dans les constructions suivantes.

La *cella* était donc vraisemblablement intégrée dans un dispositif plus vaste associant d'autres unités et éventuellement des bâtiments complémentaires à l'image de ce que nous connaissons pour le sanctuaire des Basiols. Ce site, fouillé en 1987 au nord-ouest de Millau, montre un ensemble cultuel rural, proche d'une voie, pour lequel neuf chapelles quadrangulaires ont été mises au jour réparties sur un espace sacré délimité par un péribole et contenant un portique servant à l'accueil des pèlerins (Bourgeois, Pujol et Séguret, 1993). Le matériel retrouvé et les observations faites par les fouilleurs sur les quantités et la fragmentation des vases se rapprochent curieusement des remarques faites pour la Granède. Un point diffère cependant entre les deux sites. C'est l'absence de signes de l'existence d'un périmètre sacré délimité. À la Granède, aucun péribole n'a été observé jusqu'à présent.

Un bâtiment, à peine approché lors d'un sondage en 2011, présente une couverture de toiture effondrée, réalisée en *tegulae* et *imbrices* (Fig. 32). Cet effondrement couvre un matériel attribuable à la fin du I^{er} s. av. n. è. ou au I^{er} s. de n. è. selon les premières observations. Remarquons parmi ce petit mobilier un objet identifié comme un scalpel en bronze, dont la lame courbe conservée mesure 3,8 cm (Fig. 33), très proche de celui retrouvé sur le site de Corent (Vigier 2012, p. 239). Si cette datation se confirme, ce bâtiment pourrait compléter le sanctuaire.

Nous devons signaler la réutilisation, dans l'église et dans la poterne est, de plusieurs blocs de grès, dont des chapeaux ou encore des éléments utilisés comme marches, provenant d'un monument, un temple très vraisemblablement, peut être fréquenté au changement d'ère.

Dans le cadre de ce lieu de culte, il faut aussi évoquer la découverte du pied droit provenant d'une statuette en bronze et d'une petite tablette de déflexion en plomb⁷ (Fig. 34 et 35).

Les dépôts de céramique sigillée montrent une fréquentation du lieu tout au long du I^{er} s. de n. è. La découverte d'une monnaie de Nerva et de tessons de céramiques de type Claire B nous invitent à dépasser cet horizon chronologique dans le courant du II^e s. Cependant, il

est vraisemblable que la fréquentation du sanctuaire s'amointrisse. En effet, si nous comparons le sanctuaire de la Granède avec les sanctuaires régionaux qui l'entourent, sous leurs formes les plus diverses, qu'il s'agisse



27 > Vues des niveaux d'amphores.

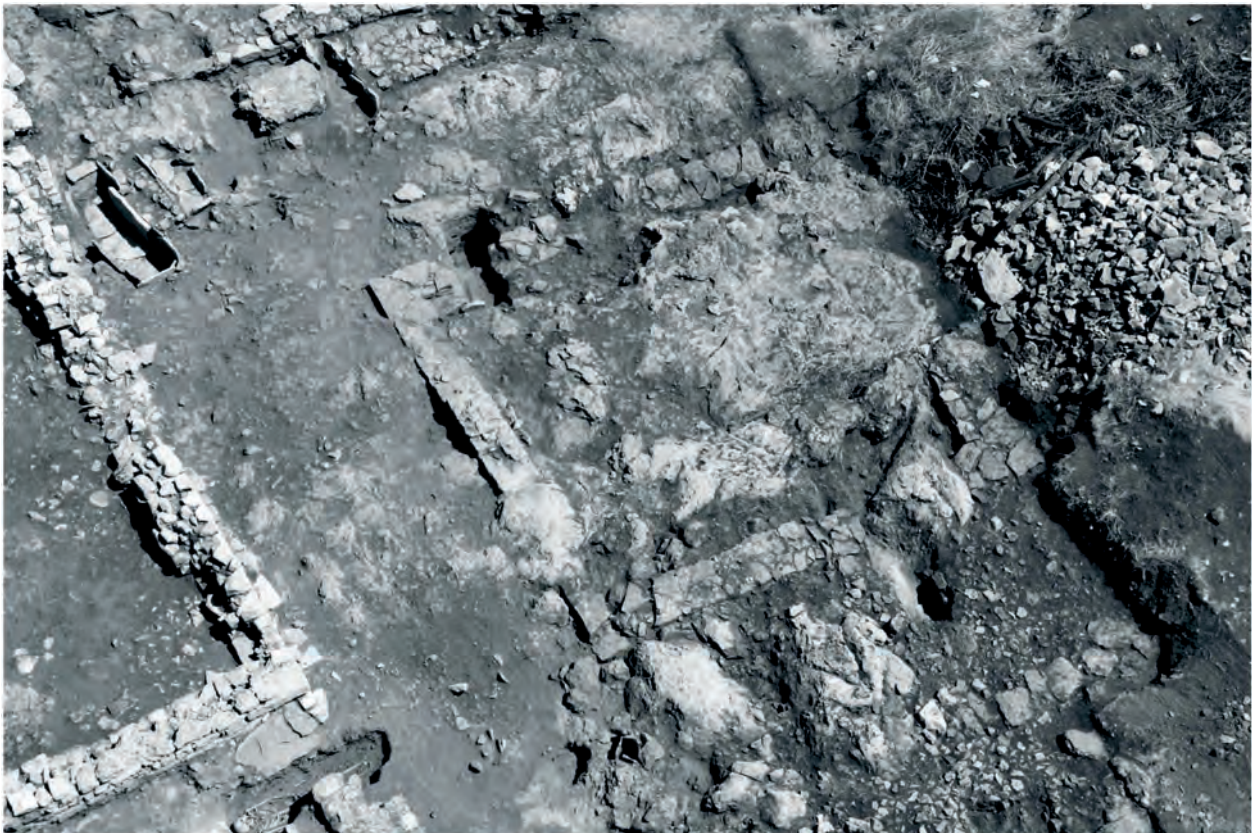


28 > Tôles découpées en forme d'œil, Granède 2009, secteur Nord, U.s. 476 et Granède 2008, secteur Nord, U.s. 407.

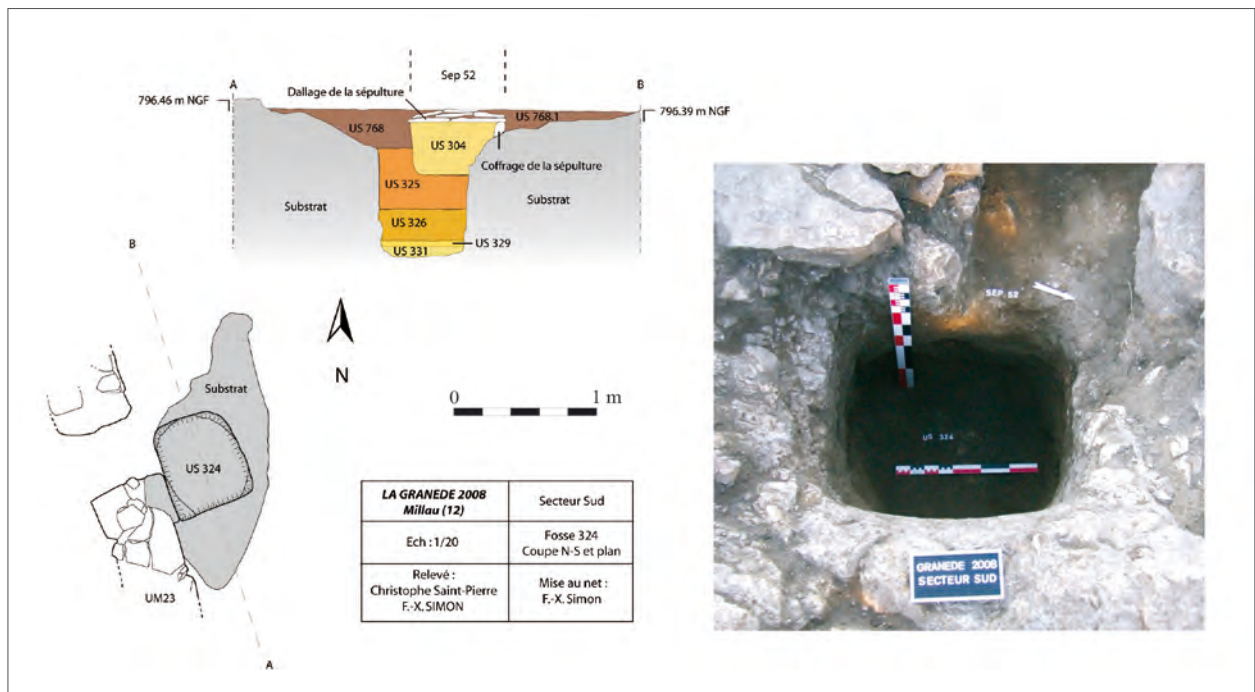
des sanctuaires de la Graufesenque, du Rajal del Gorp, de l'Ourtiguet ou encore du sanctuaire des Basiols déjà évoqué, il semble que les dépôts monétaires y soient

pratiqués avec régularité et sans interruption sur toute la durée de fréquentation du lieu. Pour la Granède, excepté la seule monnaie de Nerva, nous n'avons aucune occurrence significative de dépôts monétaires au-delà de Claude. Les perturbations provoquées par les aménagements médiévaux n'expliquent pas tout. Il est parfaitement admissible de voir dans la disparition des offrandes monétaires l'illustration de la désaffection progressive du sanctuaire de la Granède dans le courant du II^es. de n. è. Parallèlement, c'est à cette époque, sous le règne de Claude, qu'est édifié le premier *fanum* de la Graufesenque dans la plaine.

Pour autant, le sanctuaire proprement dit pourrait bien ne pas être la seule occupation du site au Haut-Empire. Les sondages implantés au sud, près de l'entrée à l'arrière des remparts, ont permis de révéler des unités stratigraphiques présentant un ensemble homogène de mobilier céramique – céramique sigillée sud-gauloise, céramique commune orangée, céramique tournée réductrice, céramique claire B – parfaitement compatible avec une occupation profane et domestique du I^{er} au III^es. de n. è. Ces ensembles pourraient bien se trouver dans des constructions au contact des remparts. Dans l'état actuel des recherches sur ce secteur, il est difficile d'être affirmatif sur la nature de ces occupations, habitat au sens strict ou bâtiments profanes en lien avec le sanctuaire.



29 > Vue oblique de la cella.



30 > Cella, détail et relevé de la fosse de fondation.



31 > Exemple d'offrandes déposées aux abords de la cella : 1) statuette blanche en forme d'aile de pigeon ; 2) céramiques sigillées sud-gauloises provenant de la Graufesenque ; 3) gobelets à offrande ; 4) fibule.



32 > Niveau de tuiles mis au jour dans le sondage C, Granède 2011.



33 > Scalpel in situ, Granède 2011, secteur Nord, sondage C, U.s. 1024.

10. UNE SIMPLE FRÉQUENTATION AU COURS DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Seules deux monnaies retrouvées au point culminant de la plateforme signalent une fréquentation du site au IV^es. de n. è. (Fig. 36). Cette faible présence, incomparable avec celles des dépôts connus sur des sanctuaires contemporains, ne peut pas être vue comme une continuité du culte à la Granède même si le lieu peut en garder le souvenir.

11. HAUT MOYEN ÂGE, RENOUVEAU D'UN HABITAT GROUPÉ

Après un abandon manifeste de l'éperon au cours de l'Antiquité tardive, un renouveau est clairement marqué au V^es. de n. è. L'occupation du site est assurée



34 > Pied droit, chaussé d'une sandale maintenue par trois lanières, d'une statuette en bronze, Granède 2009, secteur Nord, U.s. 516. Un dieu Lare, exposé au musée Borély à Marseille, présente un pied semblable.

au moins sur deux zones : au point le plus haut, à l'emplacement du sanctuaire antique et au niveau des remparts.

Sur le premier point, un lieu de culte chrétien vient prendre place (Fig. 37 et 38). Nous ne développerons pas ici le poncif visant à y voir une tentative de christianisation d'un lieu de culte païen ; cet emplacement est aussi un positionnement stratégique pour tout édifice qui se doit d'être vu de loin.

Pour le second secteur, il y a clairement la volonté de fermer le lieu par une nouvelle « courtine ». S'agissait-il d'une nécessité de fortifier le site ou bien d'une démarche collective ostentatoire ?

Quoi qu'il en soit, le site de la Granède répond bien à ce phénomène nouveau de « repêchage » de la population sur des sites de haute protohistoriques comme cela a été, maintenant, démontré à de multiples reprises. Il est nécessaire de noter que l'agglomération antique de *Condatomagos*, au moins sur les quartiers artisanaux de la Graufesenque et sur la rive droite du Tarn, ne sont plus occupés. Pour autant la vallée n'en est pas fondamentalement désertée. Nous ne citerons que les occupations les plus assurées de Saint-Estève,



35 > *Tablette de défixion en plomb, Granède 2009, secteur Ouest, U.s. 815.*

de Saint-Félix, du Roc, toutes trois sur la commune de Millau, ou encore du Pla de Peyre, sur la commune limitrophe de Creissels. Les versants et piedmonts ne sont pas non plus désertés, à l'image de cette occupation marquée par les nécropoles du Camp des Lacs vers le Lévézou au nord. Les grottes du Boundoulaou et des Cascades, dans les falaises nord du Larzac sur la commune de Creissels, ont aussi livré du mobilier caractéristique de cette phase.

Devons-nous voir un mouvement de reflux depuis l'agglomération antique vers ces sites périphériques ? Dans cette phase de changement, la Granède est la seule occurrence associant à la fois rempart et église. L'habitat, en tant que tel, nous échappe encore malgré la présence régulière d'indices (Fig. 39 et 40). Les sondages à l'arrière des remparts montrent clairement des niveaux stratigraphiques répondant à cette fin. Mais leur superficie est bien trop faible pour nous permettre une quelconque interprétation. Proche de l'église, l'association d'imposants trous de poteaux,



36 > *Monnaies du IV^e s. de n. è. : 1) maiorina, Constans I, vers 348-350 de n. è., Granède 2009, secteur Nord, U.s. 508 ; 2) demi maiorina, Constance II, vers 351 de n. è., Granède 2009, secteur Nord, U.s. 476.*

bordant un léger surcreusement volontaire du substrat colmaté d'un sédiment charbonneux, avec un mobilier alto-médiéval nous renverrait à la notion de fonds de cabane désormais connue pour cette période.

Les fouilles engagées de 2006 à 2012 nous ont permis de définir une chronologie relativement fine de l'évolution de l'église paléochrétienne mise au jour à la Granède qu'il nous semble intéressant de parcourir (Fig. 41).

La fondation de l'église, pour laquelle malheureusement aucune charte ne nous renseigne sur le vocable, pourrait remonter à la seconde moitié du V^e s. ou au premier quart du VI^e s. de n. è. Ce premier édifice (état 1) construit à la Granède se compose d'une nef rectangulaire dont les dimensions hors œuvre sont de 14,45 m de long et 10 m de large, pour une superficie de 128,60 m². Cette nef se prolonge par un chœur quadrangulaire, d'une superficie de 21,42 m². Il est fort possible que ce premier état s'appuie sur des murs d'un module du sanctuaire antique comme nous l'avons déjà indiqué. Le chœur semble connaître une modification de plan au cours de sa construction. En effet, il est rapidement encadré de deux petites annexes au sud et au nord. Cette évolution entraîne la construction d'un chevet plat sur toute la largeur du bâtiment. À l'intérieur, un arc diaphragme peut être envisagé séparant la nef du chœur.



37 > *Vue oblique du secteur de l'église.*

Trois fosses, creusées dans le substrat, dans lesquelles ont été retrouvées des dalles de calcaire sans pouvoir les associer à des sépultures, pourraient être interprétées comme des fosses à reliques à moins qu'il ne s'agisse de vestiges hérités du sanctuaire protohistorique.

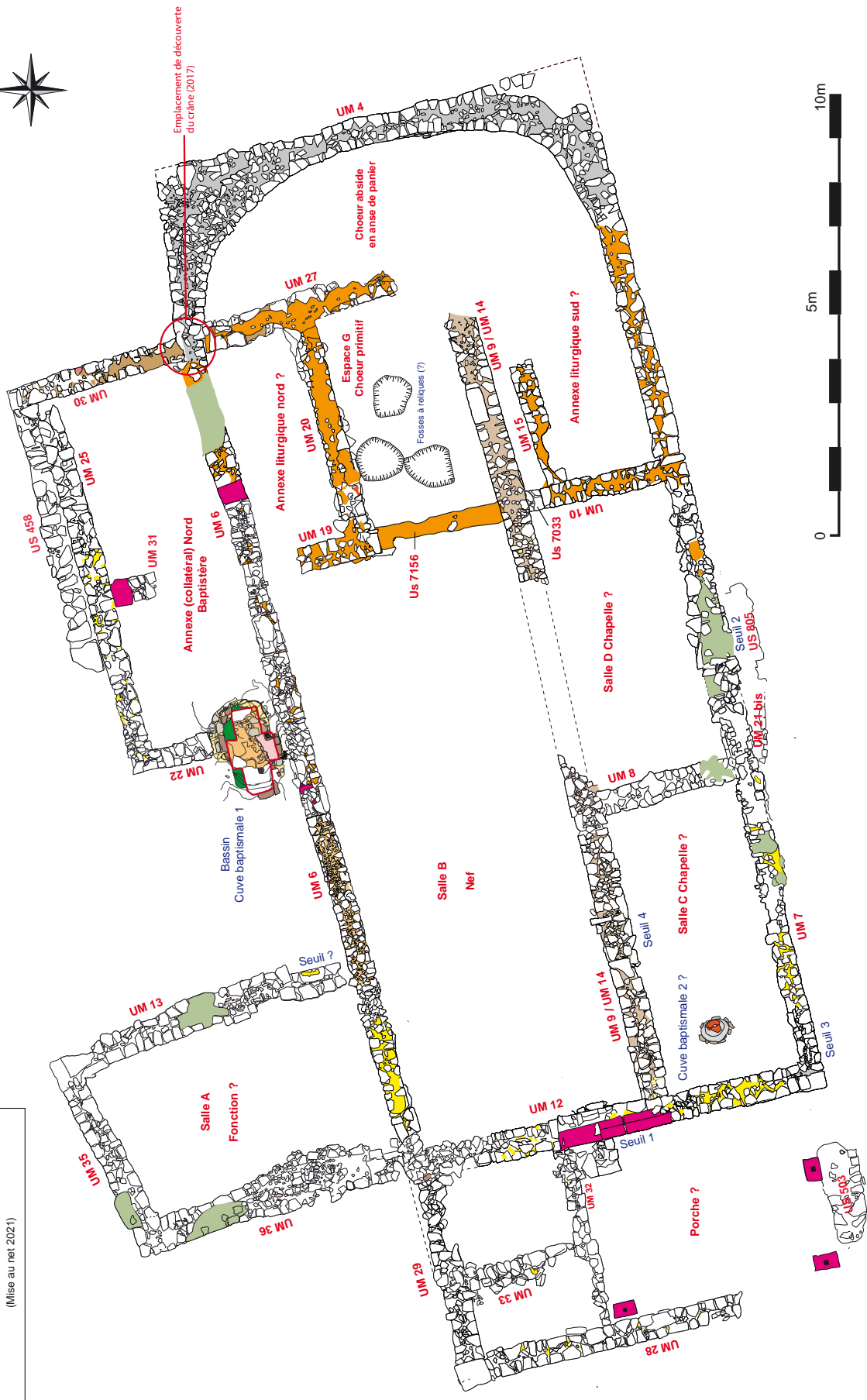
À l'ouest, un porche protège l'entrée de l'église aménagée dans le mur pignon ouest. À ce niveau, la largeur hors œuvre du porche est de 9,60 m pour une longueur de 4,55 m, hors œuvre, et une superficie intérieure de 34,83 m².

La longueur totale du bâtiment hors œuvre est donc de 24,70 m pour une largeur moyenne hors œuvre de 10 m et une superficie intérieure cumulée de 184,85 m².

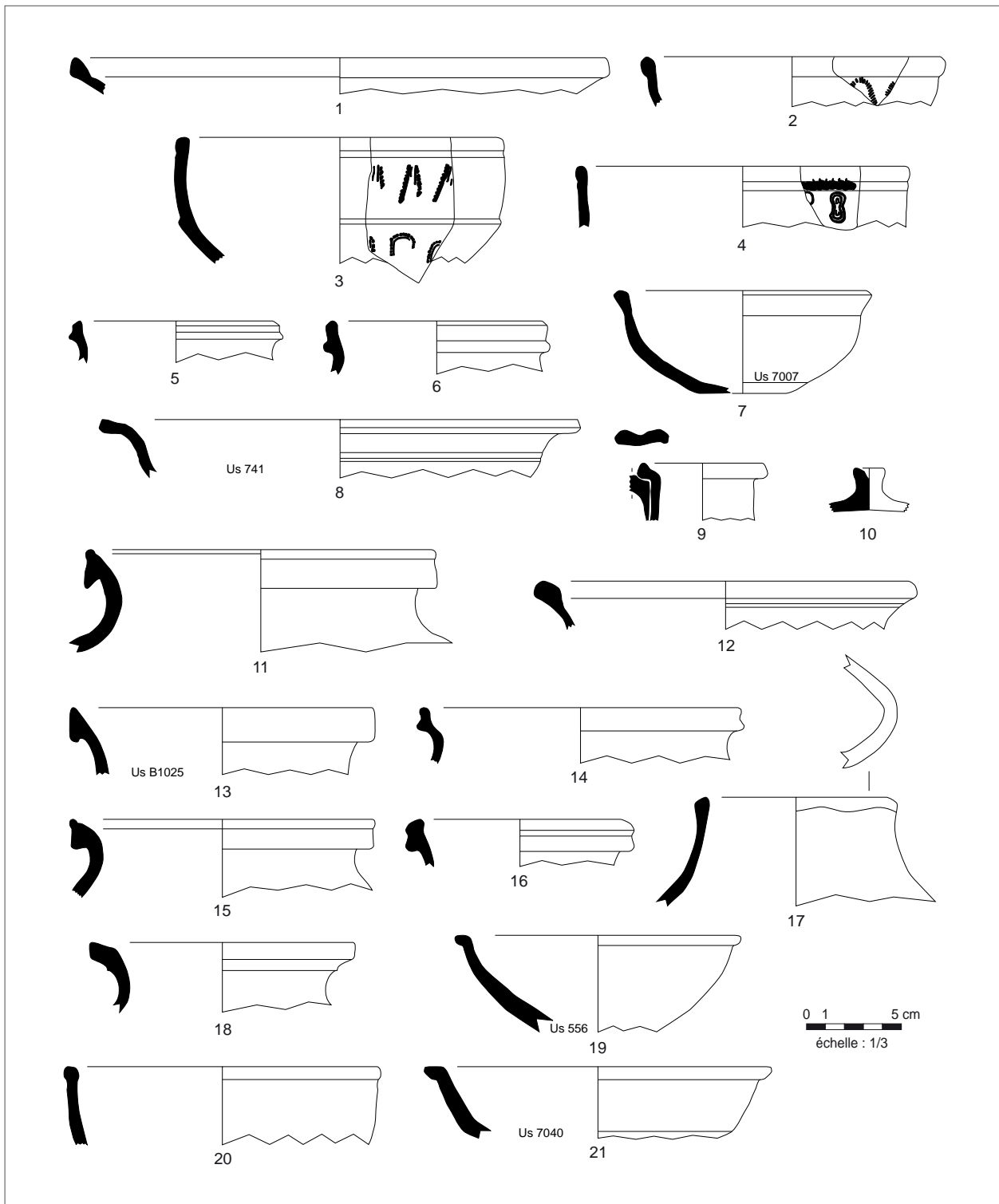
Ce premier état peut être daté grâce à quatre sépultures et une réduction, toutes attribuées à un intervalle chronologique compris entre 406 et 573 pour les datations extrêmes. Ce sont ces données qui nous incitent à placer raisonnablement la fondation de l'église dans la seconde moitié du V^e s., voire le premier quart du VI^e s. de n. è., le dernier quart du V^e s. de n. è. demeurant le plus probable.

Antérieurement à la seconde moitié du VI^e s. de n. è., il semble qu'un espace soit construit au nord du bâtiment sur toute la longueur de l'église, ou tout au moins sur une partie de la longueur de la nef et du chœur primitif (état 2). Ce nouvel espace, identifié dans un premier temps comme une simple « annexe nord », est déli-

La Granède - Millau (Aveyron)
 Plan général 2006-2012 «Église»
 Maçonneries et désignations des espaces
 (Mise au net 2021)



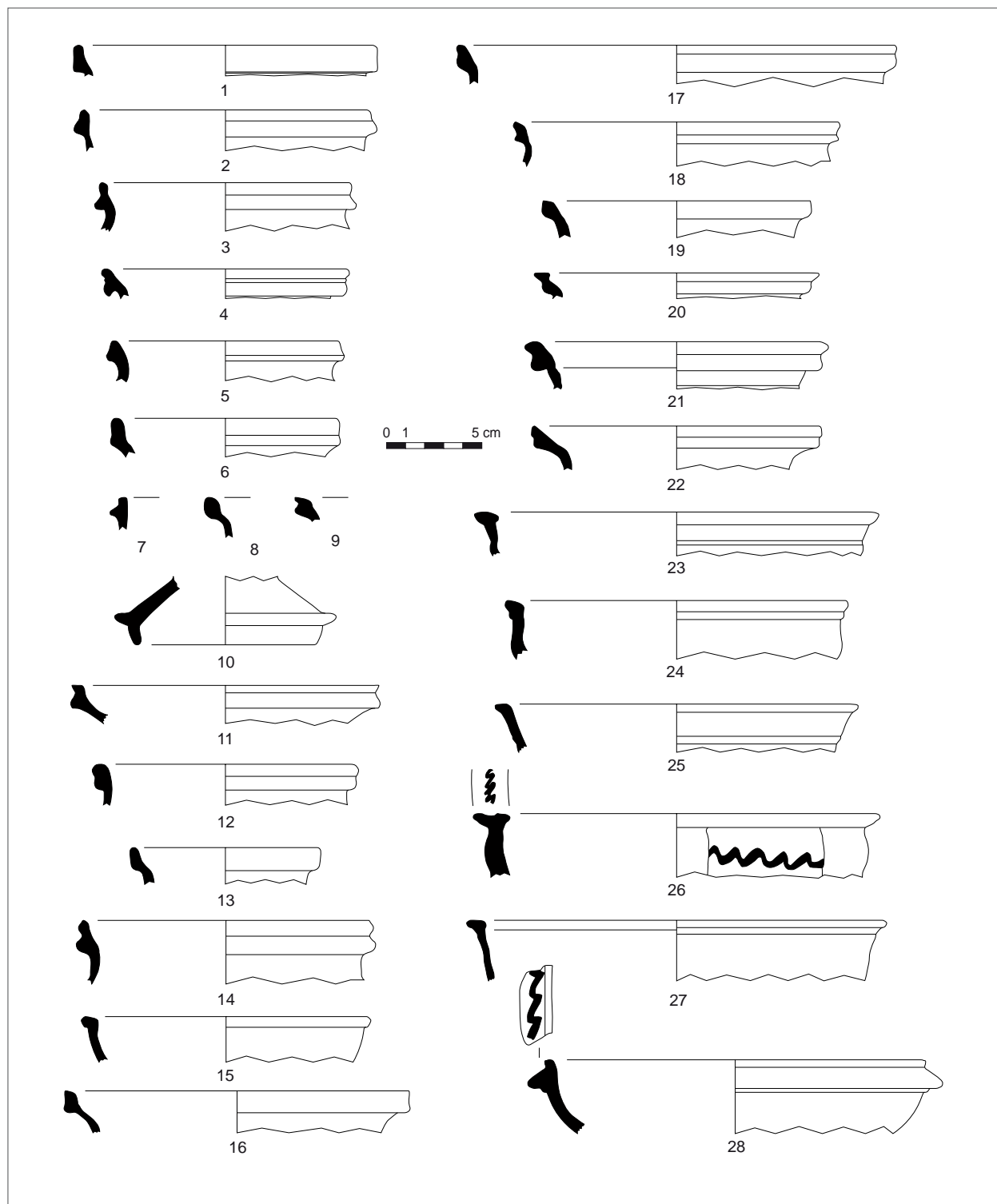
38 > Plan général de l'église, 2006-2012 complété 2021, désignations des murs et des espaces.



39 > Planche synthétique de la céramique de la phase 1a (vers 450/550 de n. è.) : 1) Claire D ; 2) DSP-Oxydante ; 3 et 4) DSP réductrice ; 5 à 11) kaolinique ; 12) pisolithes oxydante ; 13 à 21) Maubert (DAO M. Scrinzi).

mité à l'est par un mur qui prolonge le chevet primitif. Une unité maçonnée, chaînée au prolongement de ce dernier, ferme l'espace au nord et l'examen de la maçonnerie sud de cette annexe nous laisse imaginer une ouverture vers la nef (état 2 hypothèse). En 2010, nous avons mené une nouvelle étude sur un bassin découvert

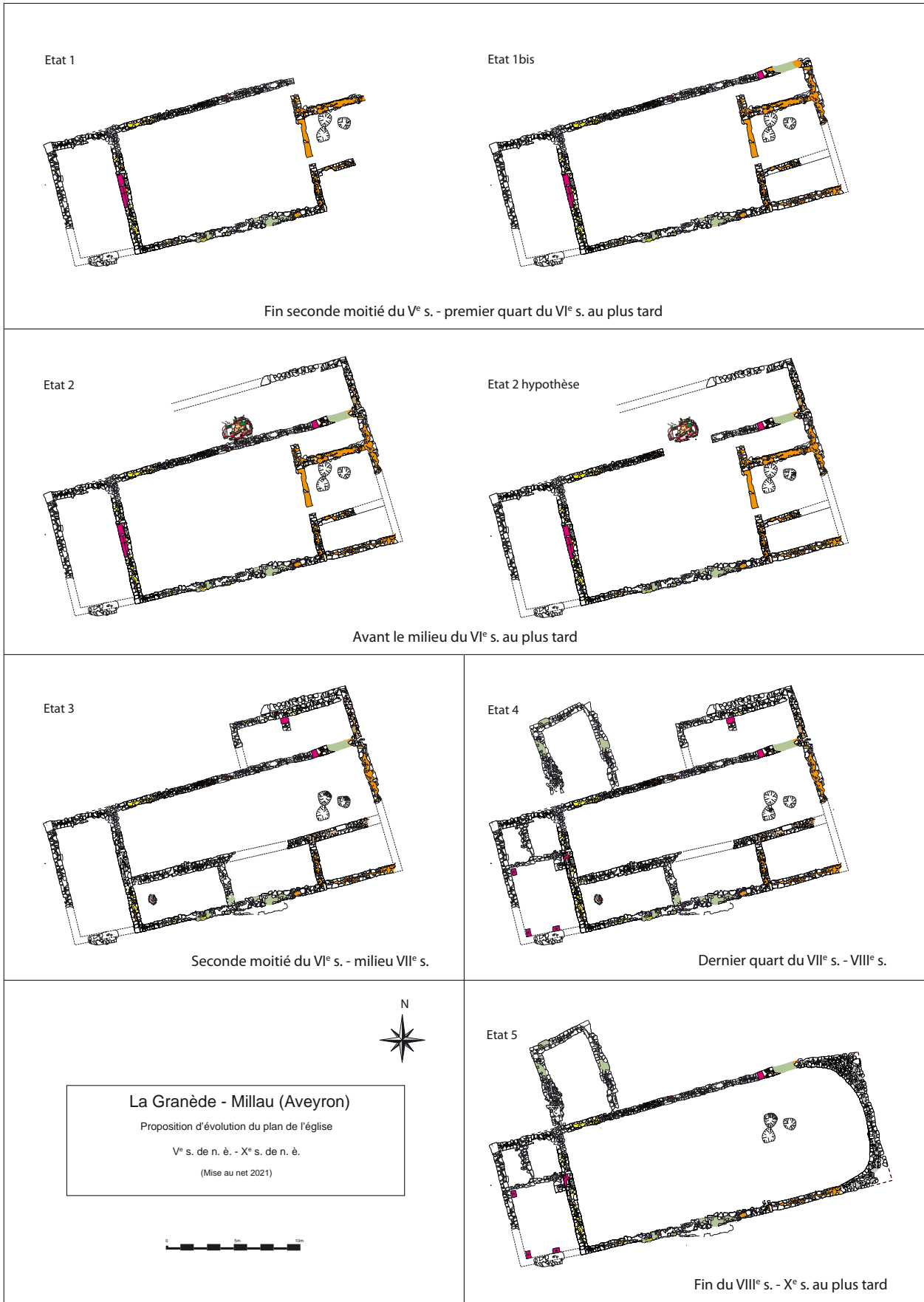
en 2008 dans cette annexe nord. Ce nouveau regard nous a permis de reconnaître dans cet aménagement les vestiges d'une cuve baptismale cruciforme (Fig. 42). Cette nouvelle interprétation redéfinissait ainsi le statut particulier de cette pièce, une aile du bâtiment dédiée au baptême. Cette fois encore, ce sont les datations



40 > Planche synthétique de la céramique de la phase 1b (vers 580/700 - 710 de n. è.) :
 1-12 et 17-26) sableuse réductrice ; 13) non tournée micacée ; 14-16 et 27-28) Maubert (DAO M. Scrinzi).

par radiocarbone réalisées sur les ossements retrouvés dans les sépultures, accolées aux murs abritant la cuve baptismale, qui nous donnent l'horizon chronologique de cet espace nord. Elles nous permettent d'imaginer sa construction dans un temps très proche de la fondation de l'église. Nous pourrions même envisager que la réalisation de l'aile baptismale soit le motif du changement

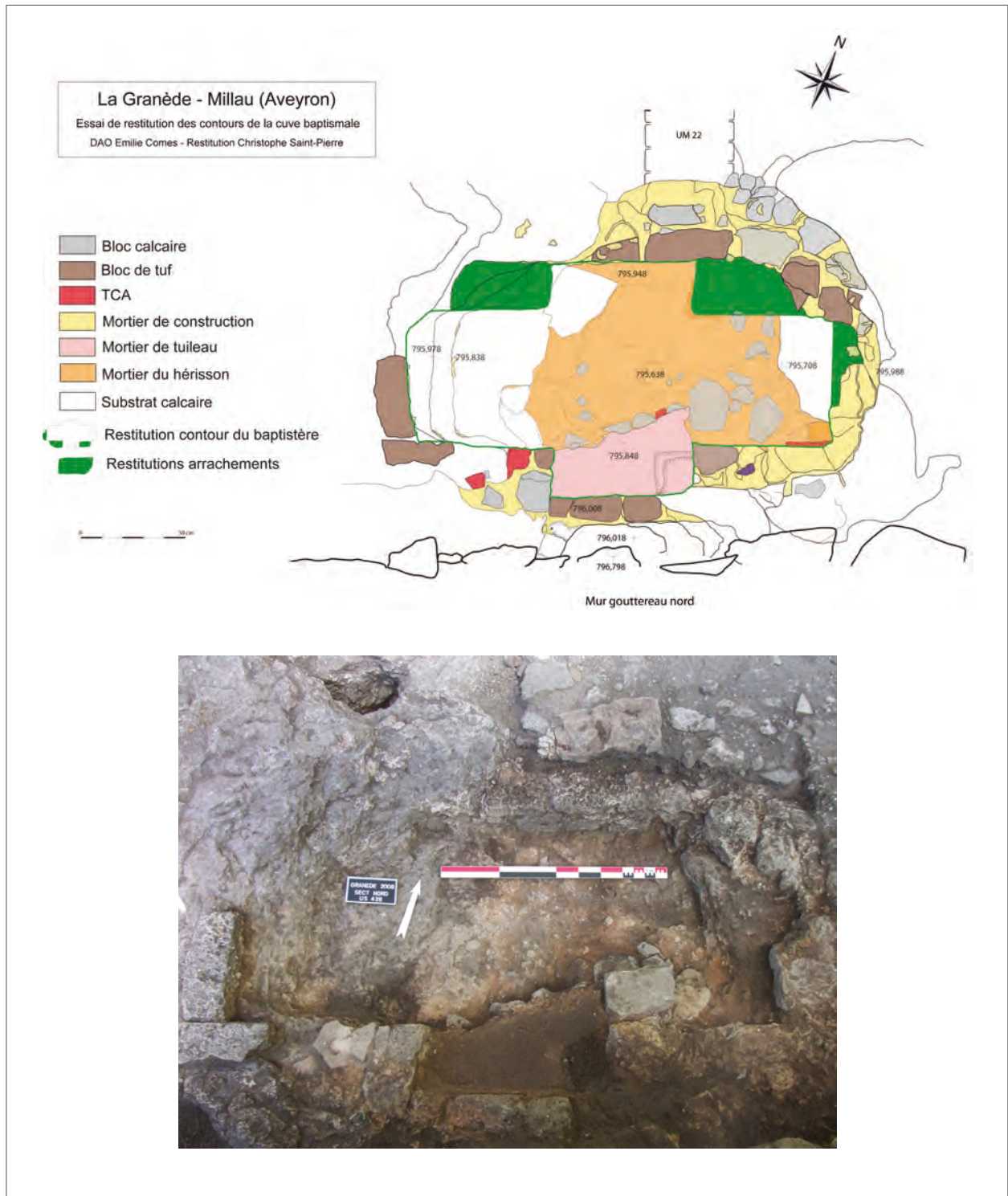
du programme architectural du chevet. Nous proposons ainsi de fixer son élévation au plus tard avant le milieu du VI^e s. de n. è. Terminus ultime fixé par les datations les plus anciennes des sépultures mises au jour. Aucun indice ne nous permet d'évaluer l'intervalle de temps entre la construction de cette aile baptismale et l'implantation des premières sépultures.



41 > Proposition d'évolution du plan de l'église.

À cet instant, en relation avec la Granède, une lettre de Sidoine Apollinaire⁸, évêque d'Auvergne de 471 à sa mort en 486, va nous intéresser à plus d'un titre. Il écrit cette correspondance à Élaphius qui, selon les auteurs, serait soit un laïque chargé de l'administration du diocèse rutène, soit plus probablement un prêtre dont l'ambition de devenir évêque de Rodez était manifeste.

Dans cette perspective, il aurait invité Sidoine à venir consacrer un baptistère, et probablement une église, dont il aurait lui-même financé la construction et l'évêque de Clermont répond positivement à son invitation. La démarche d'Élaphius démontre ici la vacance du siège épiscopal rutène au V^e s. de n. è. le laissant libre de faire construire un baptistère, initiative relevant



42 > Cuve baptismale, photographie et relevé.

traditionnellement de l'autorité exclusive de l'évêque, ce qu'il ne semble pas encore être au moment où il invite Sidoine. Cette vacance du siège de Rodez est confirmée par le nécessaire déplacement de Sidoine depuis la Cité voisine car seul un évêque est en capacité de consacrer la réalisation.

Sur la localisation de cette construction, les historiens locaux ont systématiquement placé le baptistère au siège épiscopal de Rodez. Seul un auteur anonyme du XIX^e s. (Anonyme 1889) émet une hypothèse différente. Cet auteur, outre le fait qu'il considère Élaphius comme un laïque plutôt qu'un religieux, estime que la description topographique faite par Sidoine du lieu d'implantation du baptistère n'est pas compatible avec la situation de Rodez. Nous reprenons bien volontiers à notre compte les éléments avancés par cet auteur anonyme et nous souhaiterions avancer aussi trois arguments. Le premier est d'ordre général. Aujourd'hui, l'archéologie a mis au jour plusieurs baptistères éloignés du chef-lieu de Cité et donc dissociés de l'église Cathédrale. Le second argument porte sur la topographie. Sidoine dépeint un paysage qu'il qualifie lui-même de montagneux entouré de rochers rappelant les « *Alpes* » desservis par des « *routes brisées en forme de spirales* » semblables aux routes de montagnes. La topographie, le paysage et les accès au promontoire de Rodez ne paraissent pas correspondre à cette description. Un troisième élément semble nous éloigner de l'identification de Rodez comme lieu d'implantation du baptistère consacré par Sidoine Apollinaire. Dans ses correspondances, l'évêque auvergnat fait référence plusieurs fois à Rodez toujours au titre de « Cité ». Jamais il n'emploie un autre terme que celui de *Civitas* ou de ses déclinaisons. Dans la lettre qui nous intéresse, il qualifie de « *castellum* » le lieu dans lequel le baptistère et une église ont été construits. Cette désignation ne paraît pas devoir se rapporter à l'agglomération tardo-antique de Rodez.

Il nous semble donc possible de proposer que l'église et le baptistère que Sidoine vient consacrer à l'invitation d'Élaphius ne puissent pas être à Rodez. Leur implantation se situerait hors du chef-lieu de Cité, dans un environnement montagneux d'accès tortueux et sur un site élevé et protégé lui valant la désignation de « *castellum* ». Une convergence d'éléments qui désigne les sites de hauteur fortifiés à l'image de la Granède.

La datation traditionnellement acceptée pour cette lettre est l'automne 476 ou 477. Pierre Pisani, dans son étude sur les « Premiers évêques de Rodez » (Pisani 2002, p. 127), propose une date plus tardive entre 485 et 487, tout en développant des arguments similaires à ceux que nous venons d'évoquer quant à la localisation du baptistère et de l'église.

Ce que nous devons retenir ici, c'est d'une part le fait que des baptistères, revêtant obligatoirement un caractère public, peuvent être, au V^e s. de n. è., fondés

hors de la Cité et du groupe cathédral. Ensuite, la description que Sidoine fait du lieu d'implantation de l'église et du baptistère qualifie clairement un site de hauteur fortifié qu'il désigne comme un *castellum*. Dès lors, nous sommes en mesure d'adopter cette même qualification pour la Granède.

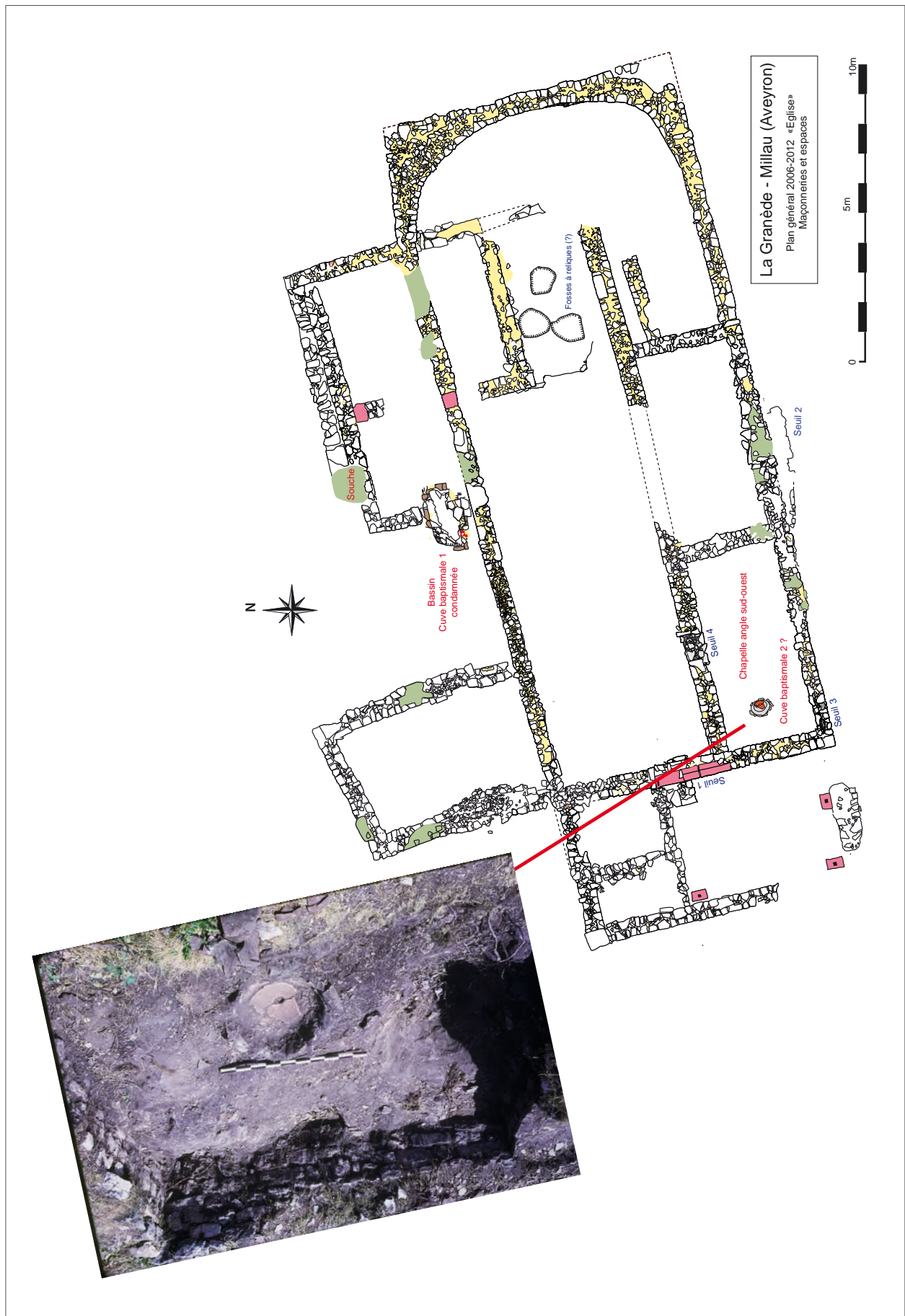
Le plan de l'église va connaître une évolution intérieure dans la seconde moitié voire la fin du VI^e s. de n. è. (état 3). Un long mur est construit selon un axe est-ouest à l'intérieur de la nef et s'articule avec deux murs perpendiculaires orientés vers le sud.

Ce cloisonnement redéfinit les volumes intérieurs du bâtiment en créant ainsi trois petites unités (chapelles ?) sur le côté sud de l'église.

La construction de ce nouveau mur axial bouleverse l'organisation du chœur entraînant probablement l'arasement d'une partie de ses murs permettant, de fait, son ouverture vers le volume de cette nef nouvellement définie. De la même façon, ce mur obture légèrement l'ouverture de la porte à l'ouest pouvant laisser envisager sa condamnation et donc la nécessité de rechercher un nouvel accès. Un aménagement mis en évidence au centre du mur gouttereau sud, à l'extérieur du bâtiment, pourrait marquer cette nouvelle entrée.

Dans le même temps, l'annexe baptismale pourrait être réduite dans sa partie ouest par la construction de deux murs perpendiculaires et chaînés l'un à l'autre dont un est construit dans la cuve baptismale marquant ainsi son abandon. La datation d'un charbon de bois, prélevé lors du démontage d'un segment d'une de ces nouvelles maçonneries, nous indique un horizon chronologique entre 612 et 665 qui, croisé avec les datations obtenues pour plusieurs sépultures retrouvées dans cette partie, placerait la date de ces travaux autour du milieu du VII^e s. de n. è.

La fonction baptismale semble donc retirée à l'aile au nord du bâtiment, entraînant l'abandon de la cuve cruciforme désormais condamnée. Pour autant, doit-on en déduire l'abandon du sacrement du baptême sur le site de l'église de la Granède ou bien, cette célébration aurait-elle trouvé un autre espace ? Lors de la fouille de 1967, dans un espace à l'intérieur de l'angle sud-ouest du bâtiment, Louis Balsan a mis au jour une structure particulière qu'il avait qualifiée de *dolium*. L'observation d'un cliché, relativement rapproché, permet de voir un aménagement circulaire, certainement creusé dans le substrat rocheux, et bordé de pierres de calcaire posées de chant (Fig. 43). Au fond du creusement (dont il est difficile de déterminer la profondeur, peut-être une vingtaine de centimètres), deux morceaux de terre cuite, dont un est fragmenté sur un bord, paraissent déposés à plat. Ils semblent jointifs et laissent apparaître un orifice au centre. C'est ce dispositif que Louis Balsan désignait comme « *dolium* » dont le fond serait assez curieusement plat.



43 > Localisation de l'aménagement mis au jour par Louis Balsan pouvant correspondre au déplacement de la cuve baptismale, salle C.

Malheureusement, cet aménagement n'a été ni décrit ni renseigné dans le cahier de fouille de l'année 1967 pour laquelle nous ne disposons pas de rapport. Au cours de nos interventions sur ce secteur, aucun élément de *dolia* n'a été identifié laissant planer le doute au sujet de l'identification de Louis Balsan.

Dans un premier temps, nous avons rapproché ces vestiges de ceux présentés par Daniel Schaad à la Graufesenque et interprétés comme une fosse de tour de potier (Schaad 2007, p. 151-152, fig. 242). Nous nous risquons aujourd'hui à proposer une autre hypothèse pour cet élément dans la chapelle sud-ouest de l'église.

La forme circulaire de l'aménagement rappelle les structures identifiées comme fondation de cuves baptismales dédiées au baptême des enfants. L'horizon chronologique général pour cette phase de transformation du bâtiment à la Granède correspondrait à cette pratique antérieure au VIII^e s., moment où les textes carolingiens n'envisagent que le baptême des enfants, pas nécessairement des nouveau-nés.

Un seuil, identifié par Louis Balsan dans le mur gouttereau sud, aurait permis de pénétrer dans la chapelle sud-ouest depuis l'extérieur tandis qu'un autre seuil, mis en évidence dans le nouveau mur axial, permettait de passer dans la nef. Une circulation pouvant dès lors répondre à la nouvelle liturgie.

Les travaux intérieurs auraient donc été rendus nécessaires afin de permettre l'implantation d'une nouvelle cuve baptismale conforme à la liturgie du baptême des enfants. C'est aujourd'hui l'hypothèse que nous retenons et sur laquelle nous fondons notre raisonnement.

L'ensemble des informations, obtenues par les datations au radiocarbone, nous oriente à envisager la construction du mur axial, modifiant le plan intérieur de l'église, dans la seconde moitié du VI^e s. de n. è. voire la première moitié du VII^e s. de n. è.

Nous avons vu que la réalisation du long mur axial intérieur obturait l'embrasure de la porte ouest entraînant probablement son abandon tout en neutralisant le passage vers le porche voué semble-t-il à disparaître. Dans ce secteur ouest, aucune sépulture contemporaine de la fondation de l'église n'a été mise en évidence dans l'état actuel du corpus de datations à notre disposition. Les premières sépultures de ce secteur n'apparaîtraient pas avant le milieu du VII^e s. Plusieurs d'entre elles coupent les fondations ou les murs du porche témoignant ainsi de sa destruction et leurs datations placeraient ce fait après le milieu du VII^e s. voire au VIII^e s. de n. è. La disparition du porche semble avoir laissé la place à de sommaires aménagements redistribuant son ancien espace intérieur qui pourrait avoir été divisé en trois volumes. Le plus grand, au sud, pourrait avoir été délimité par des structures en bois (simples poteaux ou parois) fichées dans des blocs de grès retrouvés placés le long des anciens murs du porche.

La réduction de l'annexe baptismale, la disparition du porche et la reprise de la maçonnerie du mur pignon ouest, après la disparition de la porte, auraient aussi entraîné la construction simultanée d'une nouvelle salle au nord, perpendiculairement à la nef (état 4). Une sépulture implantée à l'extérieur de l'angle nord-ouest de cette salle placerait cette construction vers la fin du VII^e s. de n. è. et plus vraisemblablement au VIII^e s. Il faut bien reconnaître que les états 3 et 4 paraissent très liés.

Le plan de l'église connaît une ultime modification entre la fin du VIII^e s. et le X^e s. de n. è. (état 5). Le chevet plat disparaît tandis que les murs gouttereaux sont prolongés pour permettre la construction d'une abside en anse de panier et un nouveau chevet plat. L'annexe nord est totalement arasée et une sépulture, datée entre 877 et 1011, prendra place dans son mur ouest.

Les nouvelles dimensions de l'église, hors œuvre, sont désormais de 25 m de longueur dans l'axe et de 10,42 m de largeur, pour une surface intérieure de 222 m².

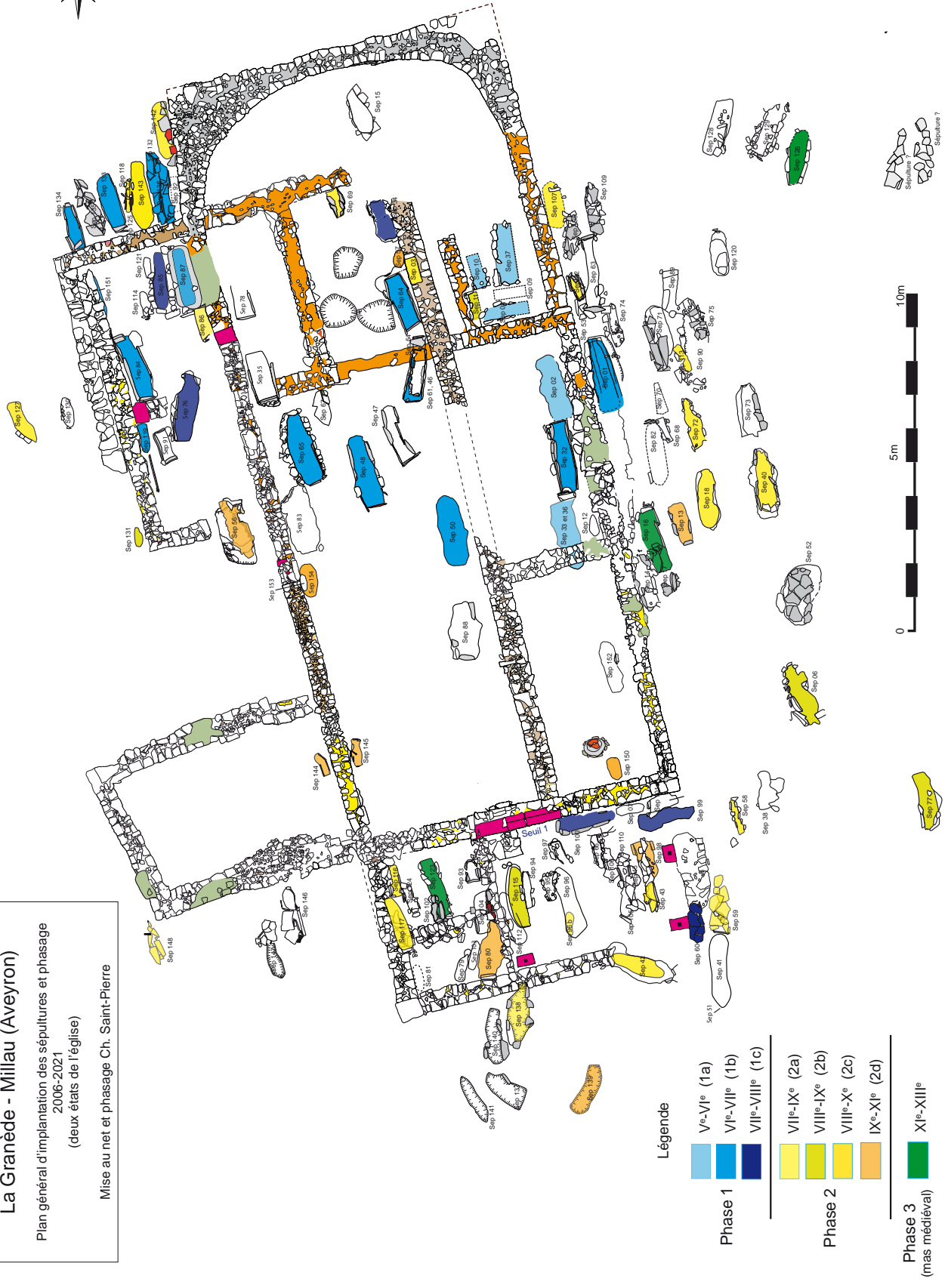
Ces travaux seraient datés au plus tôt du VIII^e s. de n. è. Un charbon de bois, collecté lors du démontage en surface d'un niveau de sol dallé contemporain de ces travaux, nous indique une datation comprise entre 663 et 784 à près de 73,60 %. La position de ce charbon et les datations obtenues marqueraient le début de cette phase de chantier d'extension vers l'est. Un sujet immature, retrouvé dans une sépulture implantée dans le mur axial dès lors arasé, a pu être daté par radiocarbone entre 780 et 992 renseignant ainsi la place chronologique de ces travaux.

L'abandon de l'église interviendrait au X^e s. de n. è. Retrouvé dans les niveaux de fouille supérieurs du chœur, un charbon de bois nous donnerait une orientation chronologique quant à cet abandon. La datation par radiocarbone affichée pour ce charbon est comprise entre 992 et 1150. Celle-ci paraît conforme avec les datations obtenues pour les sépultures les plus récentes relevant toutes du X^e s. de n. è.

Le niveau dans lequel ce charbon a été prélevé apparaît comme un remblai volontaire, peu compact, très aéré et composé de beaucoup de pierres et de peu de terre. C'est aussi dans ce niveau que l'on a pu mettre en évidence les couches supérieures des trois fosses au milieu desquelles un fragment de colonne adossée a été retrouvé.

Durant ces cinq siècles de fonctionnement, un espace funéraire est associé à l'église (Fig. 44). Cent cinquante-deux sépultures ont été mises au jour dans le secteur du bâtiment ecclésial. À deux exceptions, toutes les sépultures respectent un axe d'implantation est-ouest. Elles se trouvent localisées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Nous pouvons constater, grâce aux multiples datations par radiocarbone opérées dès 2006, que les sépultures datées entre le V^e et le VIII^e s. de n. è. sont placées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église et le

La Granède - Millau (Aveyron)
 Plan général d'implantation des sépultures et phasage
 2006-2021
 (deux états de l'église)
 Mise au net et phasage Ch. Saint-Pierre



44 > Répartition des sépultures datées par radioc carbone.

long des murs, tandis que les sépultures datées entre le VIII^e et le X^e s. de n. è., se trouvent exclusivement à l'extérieur du bâtiment. De façon générale, les sépultures ne se recoupent pas à l'exception de celles retrouvées dans l'espace à l'ouest de l'église, interprété comme un porche. Elles devaient donc être signalées en surface. Nous proposons au moins deux types de signalisation : soit par la dalle de tête du coffrage qui dépassait le niveau de couverture de la sépulture ou encore par une accumulation de pierres de petites tailles formant un tertre de faible hauteur sur toute la longueur de la sépulture. Ce dispositif peut encore être observé dans des nécropoles contemporaines de la Granède, par exemple à Navas (commune de Castelnaud-Pégayrols) ou encore à la Blaquière sur le Larzac (commune de Millau).

En ce qui concerne l'identification des structures, nous avons distingué neuf groupes typologiques⁹ (Fig. 45). Tous les types se répartissent sur l'ensemble des secteurs dans et autour de l'église, certes avec des disparités d'un secteur à l'autre.

Près de 200 sujets ont été recensés. Ils sont représentatifs d'une population type, en comparaison avec les populations préindustrielles de référence, associant toutes les tranches d'âge des deux sexes. Les approches génétiques menées sur trois individus montrent une population caractéristique du sud de la France, sans signes particuliers. L'étude anthropologique des sujets mis au jour montre une communauté rurale, relativement homogène, exerçant des activités agricoles et/ou artisanales pour laquelle l'espérance de vie était bonne. Pour le moment, aucun indice ne nous a permis d'identifier un groupe spécifique pouvant exercer une activité particulière ou relevant d'un statut social différencié. Seules les analyses isotopiques, menées dans le cadre d'une étude sur le sevrage des enfants, ont mis en évidence de potentielles disparités sociales ou économiques. Il semblerait en effet que les sujets inhumés à l'intérieur de l'église et dans l'annexe nord, correspondant aux inhumations antérieures au VIII^e s. de n. è., aient bénéficié d'un accès privilégié à une nourriture carnée par rapport aux sujets inhumés dans les autres secteurs. Mais pour l'heure, il est impossible de dire si ces différences sont d'ordre social ou chronologique.

Nous devons signaler une cent cinquante-deuxième sépulture mise au jour en 2017 totalement hors de l'emprise de l'espace funéraire. Celle-ci se trouvait placée sur l'arase du *murus gallicus* contre le parement extérieur du rempart alto-médiéval (Fig. 46). L'individu était directement déposé sur les pierres de l'arase et recouvert d'une dalle de calcaire placée en oblique contre le mur du rempart formant ainsi une demi-bâtière. L'âge de ce sujet féminin a été estimé entre 30 et 49 ans et la datation par radiocarbone indique un intervalle chronologique compris entre 672 et 772 de n. è. Cette femme a donc été inhumée seule hors les

murs alors que l'espace funéraire était parfaitement utilisé aux VII^e et VIII^e s. Devons-nous voir ici un cas de relégation dont les motivations restent inconnues ? Le premier examen anthropologique de ce sujet ne permet pas d'entrevoir une pathologie particulière ou des traumatismes spécifiques ayant pu conduire ses contemporains à l'exclure du lieu d'inhumation du reste de la communauté. L'analyse paléopathologique a seulement révélé un abcès au niveau de la racine de la première molaire inférieure gauche ayant pu provoquer une infection généralisée entraînant le décès du sujet (Colombo *et alii* 2019, p. 70).

La destruction accidentelle d'une partie du mur gouttereau nord au cours de l'hiver 2016 a permis la découverte du crâne d'un enfant pris dans la maçonnerie (Fig. 47). C'est à l'intersection parfaite entre l'alignement du chevet primitif, son prolongement vers le nord dans l'annexe baptismale et l'extension du mur nord de l'église que le crâne a été placé. Cette disposition nous interroge. Daté par radiocarbone entre 972 et 1042, il a volontairement été déposé dans la fourrure du mur soit lors d'une reprise complète du mur gouttereau nord, soit dans un aménagement, de type niche, réalisé dans une maçonnerie en totale élévation. Sans autres vestiges osseux retrouvés, cet acte délibéré interpelle quant à l'emplacement précis de la découverte. S'agit-il d'une implantation fortuite ou de l'expression d'une volonté de garder la mémoire d'un état antérieur de l'édifice au moment de son ultime changement de plan ?

Cet élément osseux a fait l'objet d'une étude ayant débouché sur une restitution réaliste effectuée par ordinateur du visage de cette jeune fille âgée entre sept et onze ans (Fig. 48) (Colombo *et alii* 2019).

Au-delà de l'église, un autre monument marque désormais le paysage. Au sud du site, un ultime rempart est édifié réutilisant certains segments des remparts antérieurs, soit comme surfaces d'appui soit comme soubassements. Le rempart est construit en petit appareil de blocs de calcaire équarris et cette fois liés au mortier. Il semble que le parement intérieur soit assisé moins profondément utilisant peut-être les vestiges du *murus gallicus* (Fig. 49). Les assises de parement sont régulières, marquées parfois par un appareillage en arêtes de poisson. Le blocage interne est aussi fait de pierres de calcaire liées au mortier de chaux (Fig. 50). Comme les remparts précédents, le dispositif alto-médiéval suit une orientation nord-ouest - sud-est puis sud-ouest - nord-est. Sur la courtine sud-ouest - nord-est, où elle se sert du rempart précédent comme base, la construction obture la poterne du rempart des II^e et I^{er} s. av. n. è. aménageant une possible tour quadrangulaire ouverte à la gorge.

À l'extrémité ouest du segment nord-ouest - sud-est, des maçonneries encadrent un couloir, vers l'intérieur du site, reprenant le tracé des accès antérieurs (Fig. 51). Deux crapaudines, réalisées dans deux gros blocs de

grès réutilisés, pourraient marquer l'emplacement des vantaux de la porte d'entrée. Nous devons cependant indiquer, comme Louis Balsan l'avait déjà fait, la perspective d'une possible condamnation de cette porte

par des maçonneries plus modestes. À notre sens, cela implique une nouvelle entrée à l'arrière de la plateforme expliquant les traces d'ornières retrouvées sur les affleurements rocheux au nord.



45 > Exemples de sépultures : 1) sépulture en bâtière ; 2) sépulture en coffre de dalles de calcaire ; 3) sépultures en sarcophages de grès ; 4) sépulture maçonnée naviforme.



46 > Vue de la sépulture 149 « reléguée » hors de la zone d'inhumation.



47 > Découverte fortuite du crâne dans le remplissage du mur gouttereau nord.

Deux éléments de datation par radiocarbone, un charbon trouvé sous la fondation du mur et un os pris dans le mortier de la fourrure intérieure, nous permettent d'évoquer la construction de ce dernier rempart dans un intervalle compris entre 380/390 et 430 de n. è.¹⁰ Ces datations placeraient l'élévation de ce rempart au V^e s. de n. è., contemporain de l'édification de l'église.



48 > Restitution réaliste par ordinateur du visage correspondant au crâne retrouvé dans le mur gouttereau nord.

La réoccupation du site de la Granède à cette période a bien été mise en évidence par Louis Balsan, mais sa chronologie et surtout son interprétation étaient erronées. Comme le voulait l'historiographie du moment, c'est « aux invasions barbares » qu'il attribuait la fuite de la population depuis la plaine vers la Granède. Une interprétation encore en vogue au début des années 2000 chez les historiens locaux. Dès lors, les différents travaux menés, en particulier par Laurent Schneider en Languedoc, sur la relation entre sites de hauteur et organisation des territoires, pouvaient porter un autre éclairage sur l'histoire de la Granède. Manifestement, celle-ci entre dans le groupe des agglomérations de constructions importantes avec église et enceinte maçonnée pouvant traduire un statut particulier. Les données chronologiques montrent que cette réoccupation pourrait se placer dans la première moitié du V^e s. de n. è., débutant par la construction du rempart, peut-être simultanément à la construction de l'église avant que ne viennent prendre place les premières inhumations. Un horizon comparable à celui connu pour les sites de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), de Notre-Dame-de-la-Consolation à Jouques (Bouches-du-Rhône), de Sainte-Candide à Roquebrune-sur-Argens (Var) ou encore du Roc de Pampelune (Hérault), pour ne citer que quelques exemples.

Nul doute que la décision de construire, concomitamment, une enceinte maçonnée et une église, devenue rapidement baptismale, relevait d'une volonté raisonnée répondant à une logique politique.



49 > Vue du rempart alto-médiéval réutilisant le murus gallicus.



50 > Secteur à l'entrée du site.
Vue du rempart alto-médiéval, courtine et mur chaîné
bordant le chemin d'accès à l'est.

Nous devons nous interroger sur les motifs d'un tel déplacement, de la plaine vers cette hauteur en bordure de plateau. Des motifs pouvant être économiques, politiques, militaires, ou peut-être les trois à la fois.

Motifs économiques d'abord parce qu'il faut rappeler que le déclin des ateliers de la Graufesenque depuis le II^e s. de n. è. a certainement entraîné la nécessité de se tourner vers de nouveaux secteurs d'activités. La principale ressource de la région millavoise est l'agriculture, qui associe à la fois les richesses de la plaine avec les cultures maraîchères, les vergers et la vigne mais aussi les richesses des causses avec l'élevage ovin et les cultures de céréales dans les combes du Larzac sans oublier certainement la sylviculture. Il est évident que la position topographique de la Granède lui permettait de contrôler toutes ces activités. La preuve de cette redéfinition de l'espace agricole pourrait s'exprimer par l'implantation d'exploitation telle que celle mise au jour au Pla de Peyre, aujourd'hui sur la commune mitoyenne de Creissels. La fouille menée par Christophe Requi en 1998 a montré la réoccupation de ce site au pied du Larzac, après un hiatus du III^e au IV^e s. de n. è., matérialisée par la construction de fonds de cabanes et de deux bâtiments. Puis, au VI^e s., c'est une grande ferme qui s'implantera et qui ne cessera de s'agrandir jusqu'au VII^e s. exprimant selon l'auteur de la fouille « *le dynamisme des activités agricoles et pastorales* » (Requi



51 > Secteur à l'entrée du site, vue du chemin d'accès et des deux blocs de grès réutilisés pour former les crapaudines de la porte d'entrée.

2000). Une activité agropastorale que l'on retrouve encore à la même période sur le plateau du Larzac lui-même, sur le site du Camp des Armes, commune de Lapanouse-de-Cernon. Ici, Jean-Luc Boudartchouk a mis au jour, au début des années 2000, un ensemble de bâtiments correspondant à un habitat et des structures agropastorales qui se développent dès le VI^e s. (Boudartchouk 2000b). Citons encore la fouille préventive sur le site du Puech de la Barraque, sur la commune de Verrières mais en bordure directe au nord du territoire de la commune de Millau et non loin d'un autre site de hauteur, le Puech d'Andan dont nous allons reparler. Cette opération, menée en 1996 par Fabrice Pons, a révélé, sur une centaine de mètres carrés, la présence possible d'une ou de plusieurs constructions aériennes pouvant avoir des fonctions de stockage et de grenier. Le mobilier céramique montre un horizon chronologique dans le courant des VI^e-VII^e s. de n. è. (Pons 1996). Enfin, pour revenir au plus près de la Granède, reparlons du site de Félix/Barjac localisé sur la rive alluvionnaire gauche de la Dourbie au pied du site de hauteur. Ici, une modeste prospection menée en 2004 a montré la présence d'une occupation des V^e-VII^e s. (Saint-Pierre 2004). Certes, rien ne permet aujourd'hui de qualifier formellement cette occupation, mais la vocation agricole de ce secteur est une constante de l'histoire médiévale, moderne et contem-

poraine, attestée par les textes. Il est permis de penser qu'il en était ainsi aux époques antérieures.

Économique aussi parce que la Granède contrôle, dès la Protohistoire, une des principales voies de communication entre le Massif central et le Languedoc grâce à laquelle transitait le commerce nord-sud.

Politique certainement. Les travaux menés dernièrement, tels que ceux de Laurent Schneider, montrent la nécessaire mise en place de nouveaux centres de pouvoir prenant en charge le morcellement de la Cité romaine à la disparition de l'Empire. Démarche politique encore parce qu'il semble que la Granède s'intègre dans un ensemble d'autres sites de hauteur, vraisemblablement de moindre importance, laissant entrevoir inévitablement le besoin d'organiser les relations entre eux, pacifiques ou belliqueuses. Il s'agit par exemple du Puech d'Andan, que nous avons déjà évoqué, qui domine la bordure nord-ouest de la dépression millavoise en parfait vis-à-vis de la Granède. Malheureusement aucune intervention archéologique n'a été faite sur ce site et les seules informations que nous avons sont les éléments d'un rempart en pierres sèches et quelques tessons de céramique estampée et du Maubert, anciennement prélevés sur place. La prospection que nous avons réalisée en 2013 n'a rien démontré. Un autre site de hauteur peut compléter ce dispositif

autour de Millau, c'est le site de Pous de Barret en bordure du causse Noir, face au Puech d'Andan. Là aussi malheureusement aucune opération archéologique n'a été menée. Seuls des ramassages de surface, à l'occasion du reboisement du secteur en 1966, ont permis de récolter du matériel archéologique (Labrousse 1968, p. 521). Enfin, un autre site de hauteur est mieux connu dans la vallée de la Dourbie, le site de Causou. Celui-ci a été exploré par Alain Vernhet en 1975 et montre l'implantation de structures bâties au sommet d'un rocher contrôlant le passage du fond de la vallée. Jean-Luc Boudartchouk a proposé d'y voir l'implantation d'un groupe militaire (Boudartchouk 2000a, p. 20-21).

Motifs politiques et militaires enfin parce que la Granède est située dans une zone frontière dont on ne connaît pas très bien les contours entre Francs et Wisigoths et pour laquelle les parures retrouvées le long du Tarn montrent toute l'ambiguïté (Boudartchouk 2001).

L'occupation de la Granède semble se prolonger jusqu'au X^e s. alors que sous l'emprise de la ville actuelle, aucun vestige contemporain n'a pu être identifié ou signalé malgré les multiples interventions archéologiques.

Avec un peu d'audace, nous serions tenté de faire le lien avec la *vicaria [a]miliavense* mentionnée en 874. Malheureusement aucun texte précisant la localisation de son chef-lieu ne nous est parvenu et la toponymie du site de la Granède ne nous aide pas. Seules des comparaisons avec des dossiers tels que celui d'Anduze dans le Gard peuvent nous conforter et nous autoriseraient à voir sur notre site de hauteur les marques de l'implantation du premier noyau médiéval millavois réorganisant le territoire.

12. DERNIÈRE PHASE D'OCCUPATION, UN MAS MÉDIÉVAL DIFFICILE À CERNER

Si aucune mention ne fait état de l'église de la Granède¹¹, les textes nous renseignent sur le nom du site au Moyen Âge¹². Une transaction est passée en 1222 par Bernard d'Auriac, associé à son frère Pierre Bertrand, avec P. Segui et P. Boquier au sujet d'un mas dénommé « Mas de Tolzieu » (Mas de la Tour). Plus tard, en 1380, Raimond Amilhau et P. Ratier vendent la quatrième partie des fruits qu'ils percevaient sur ce même Mas del Tolzieu à l'Hôpital de Millau qui en était propriétaire. Ce serait donc entre 1222 et 1380 que le mas aurait changé de mains. L'Hôpital Mage, administré par les consuls de la ville, pourrait dès lors l'avoir rattaché au mas de la Rouquette, actuelle ferme de l'Hôpital, qu'il a reçu en donation en 1178. En 1538, un conflit de voisinage entre les consuls, administrateurs des biens de l'Hôpital, et les sieurs Recoules nous permet de connaître les confronts de ce mas. Dès la mise au jour de la tour circulaire construite dans l'angle sud-est du bâtiment ecclésial, Louis Balsan a proposé

d'y voir le vestige de la tour éponyme confirmant ainsi la localisation du Mas du Tolzieu.

Si nous partageons aisément les conclusions de Louis Balsan, force est de constater que ce mas médiéval n'a pas laissé beaucoup de vestiges matériels. Au fil des interprétations éclairées par les datations par radiocarbone, nous avons minimisé les structures initialement attribuées au mas au point de ne retenir effectivement que la tour et un mur définissant un petit espace dans l'angle nord-est du bâtiment. Il en est de même pour le mobilier. Mise à part une petite cruche présentant des gouttelettes de glaçure verte – qui n'apparaîtrait pas en Rouergue avant le XIII^e s. de n. è. (Fig. 52) –, tout le reste du mobilier céramique avec un décor réalisé à la molette et retrouvé exclusivement à l'emplacement de l'aile nord de l'église, peut être placé antérieurement au XIII^e s., date de la première mention connue. Aucuns objets métalliques, essentiellement des clous et des éléments de quincaillerie, ne peuvent assurément être attribués exclusivement à l'époque du mas.



52 > Petite cruche présentant des gouttelettes de glaçure verte, Granède 2007, salle F



53 > Squelette du bovin mis au jour dans la salle F, U.s. 154, Granède 2007.

À ce jour, parmi les 148 sépultures déjà évoquées, 4 ont été datées par radiocarbone des X^e-XIII^e s. sans qu'il nous soit permis de faire une réelle relation avec l'église. Le seul autre élément de chronologie absolue nous est donné par la datation, entre 1161 et 1265, d'une tablette de bovin mis au jour en 2007 dans un petit espace aménagé dans l'angle nord-est du bâtiment (Fig. 53). Ce bovin, retrouvé en connexion anatomique, posé sur son flanc droit, était sans la tête. Ses membres antérieurs, découpés mais restés en connexion, avaient été placés sous les membres postérieurs. Cette pièce de boucherie, déposée en partie découpée, n'a manifestement jamais été consommée laissant supposer un abandon du mas au même moment.

Nous nous interrogeons donc sur le fonctionnement réel de ce mas en tant que siège d'une exploitation agropastorale en activité. Nous proposons plutôt d'y voir le siège d'une unité foncière et fiscale.

CONCLUSION

À l'occasion du centenaire de l'article d'Albert Carrière sur les « Caps barrés de la région de Millau », dans lequel nous trouvons pour la première fois une description et un plan du site de hauteur de la Granède, il nous semblait important de reprendre la chronologie d'occupation de ce site majeur. Certes, les multiples opérations

archéologiques, menées depuis les années 1950, ont précisé cette chronologie mais les données obtenues depuis 2006, plus extensives, nous permettent une approche plus complète de cette évolution même si de nombreuses choses restent à préciser. Nous n'avons pas manqué d'exprimer nos interrogations ou d'échafauder plusieurs hypothèses ouvertes à la discussion et au débat.

L'histoire commune avec la plaine est bien sûr incontestable mais, si bien souvent elle a été approchée en termes d'alternance, il convient mieux aujourd'hui de l'évoquer en termes de complémentarité. Le statut particulier de la Granède, lieu d'habitat et de culte, siège de pouvoir, place économique et peut-être militaire reste un facteur marquant du site qui traverse son histoire lui conférant un rôle politique et stratégique éminent. Une histoire conforme en bien des points à celle connue pour d'autres sites du Midi de la France.

Nul doute que la reprise d'études sur le mobilier, pour les phases anciennes en particulier, parfois délaissées car ne relevant pas de l'objet central des recherches (portant sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), permettrait de préciser encore cette chronologie et peut-être de combler les périodes que nous considérons aujourd'hui encore comme des phases de désaffection du site.

[NOTES DE COMMENTAIRE]

- 1 - La chronologie pour les périodes préhistoriques est celle adoptée pour les Grands Causses par Georges Costantini (Costantini 1999).
- 2 - Datation ETH-64259, Âge ¹⁴C AMS conventionnel : 2778±28 BP (δ13C mesuré de - 27,7 ± 1,1 ‰ vs PDB). Date ¹⁴C calibrée : 1001 cal BC - 844 cal BC (courbe de calibration « IntCal04 », Reimer *et alii*, 2004, *Radiocarbon*, 46).
- 3 - Dans ce secteur de fouille, et dans l'état actuel des données, le mobilier céramique ne présente aucun tessou à décor au double trait mais seulement des petits gobelets carénés.
- 4 - Une seconde incinération a été fouillée dans le même tumulus. Celle-ci a été datée du VI^e s. de n. è.
- 5 - Typologie selon M. Schönfelder 2002.
- 6 - Prospections Philippe Gruat 1991.
- 7 - Antérieurement à nos travaux, une autre tablette avait été retrouvée par un détectoriste.
- 8 - Sidoine Apollinaire, Livre IV, Epist. 15.
- 9 - Typologie des groupes de sépultures : 1) bâtière avec une variante avec faitage recouvert de tuiles courbes ; 2) coffrage de dalles ; 3) coffrage de bois ; 4) coffrage de blocs de moellons ; 5) coffrage composite ; 6) coffrage mixte ; 7) sarcophage ; 8) sépulture maçonnée ; 9) sépulture rupestre.

- 10 - Résultat sur os : Datation ETH-84851, Âge ¹⁴C AMS conventionnel : 1630±25 BP (δ13C mesuré de - 18,8 ± 1 ‰ vs PDB) Date ¹⁴C calibrée : 351 cal AD - 534 cal AD (courbe de calibration « IntCal04 », Reimer *et alii*, 2004, *Radiocarbon*, 46) ; Résultats à 1 sigma : 390 - 430 Résultat sur charbon : Datation ETH-64258, Âge ¹⁴C AMS conventionnel : 1663±27 BP (δ13C mesuré de - 21,1 ± 1,1 ‰ vs PDB) Date ¹⁴C calibrée : 260 cal AD - 501 cal AD (courbe de calibration « IntCal04 », Reimer *et alii*, 2004, *Radiocarbon*, 46) ; Résultats à 1 sigma : 380 - 430.
- 11 - Dans nos rapports de fouille, nous avons fait état de la relation qu'il serait possible de faire entre les toponymes Barjac/Combes Félix localisés aujourd'hui dans la plaine, mais couvrant l'emplacement du site de la Granède sur le cadastre de 1830, et l'église Saint-Étienne-de-Barjac que les historiens locaux évoquent.
- 12 - Pour les éléments historiques sur le Mas du Toulzieu, voir les mentions de Jules Artières (Artières 1943, p. 50-51 et 473-474).

Références bibliographiques

ARTIÈRES 1943 : Jules Artières, *Millau à travers les siècles*, Millau, Artières et Maury, 1943, 558 p.

ANONYME 1889 : Anonyme, Examen d'une lettre de Sidonius Appollinaris à son ami Elaphius, dans *Annales du Rouergue et du Quercy*, 1889, p. 473-475.

BALSAN 1954 : Louis Balsan, L'oppidum de la Garénède (commune de Millau), dans *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXVI, 1949-1953 (1954), p. 172-174.

BALSAN 1959a : Louis Balsan, L'oppidum de la Granède, dans *Revue d'études millavoises*, n° 2, 1959, p. 1-2.

BALSAN 1959b : Louis Balsan, *Fouilles 1959, La Granède (Cne Millau, Aveyron)*, Rapport de fouille dactylographié, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (fonds Balsan), 1959, 16 p., inédit.

BALSAN 1963 : Louis Balsan, Les fouilles de 1959 à l'oppidum de la Granède, dans *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXVIII, 1959-1962 (1963), p. 68-69.

BALSAN 1965 : Louis Balsan, *Oppidum de la Granède (Commune de Millau, Aveyron) Campagne 1965*, Rapport de fouille dactylographié, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (fonds Balsan), 1965, 6 p., inédit.

BALSAN 1968 : Louis Balsan, Recherches archéologiques autour de Condatomago, dans *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXIX, 1963-1966 (1968), p. 222-235.

BALSAN ET SOUTOU 1958 : Louis Balsan et André Soutou, *Fouilles 1958 à l'oppidum de la Granède (commune de Millau, Aveyron)*, Rapport de fouille dactylographié, 1958, 10 p.

BOUDARTCHOUK 2000a : Jean-Luc Boudartchouk, *L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées : état de la question et perspectives*, Projet collectif de recherche, Rapport annuel d'activité, 2000, 102 p. (hors annexes).

BOUDARTCHOUK 2000b : Jean-Luc Boudartchouk, « Le Camp des Armes » : une villa d'époque mérovingienne, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 14, 2000, p. 172-173.

BOUDARTCHOUK 2001 : Jean-Luc Boudartchouk, Les rutènes des VI^e-VII^e siècles de notre ère : entre mérovingiens et wisigoths, quelle identité ?, dans GRUAT Ph., *Du silex au métal, mines et métallurgie en Rouergue*, Catalogue d'exposition (juin 2001-octobre 2003), Montrozier, musée de Montrozier, 2001, p. 318, n° 595 (*Guide d'archéologie*, 9).

BOURGEOIS, PUJOL ET SÉGURET 1993 : Ariane Bourgeois, Jean Pujol et Jean-Pierre Séguret, Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzély (Aveyron), dans *Gallia*, t. 50, 1993, p. 130-179.

CARRIÈRE 1921 : Albert Carrière, Les caps barrés de la région de Millau, dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. 21, 1921, p. 307-316.

CAROZZA 1999 : Laurent Carozza, *L'habitat de hauteur protohistorique de Pech d'Auzet, Millau-Aveyron, document final de synthèse, vol. II, synthèse*, AFAN antenne Grand Sud-Ouest, SRA Midi-Pyrénées, octobre 1999, 57 p.

CAROZZA, HASLER ET TARAS 1999 : Laurent Carozza, Anne Hasler et Maryanick Taras, *L'habitat de hauteur protohistorique du Pech d'Auzet, Millau-Aveyron, document final de synthèse (seconde tranche)*, AFAN antenne Grand Sud-Ouest, SRA Midi-Pyrénées, juin 1999, 102 p.

COLOMBO ET ALII 2019 : Antony Colombo, Florent Comte, Marie-France Deguilloux, Mélanie Pruvost, Marie-Hélène Pemonge, Stéphan Naji et Christophe Saint-Pierre, De l'os au visage : portrait de trois individus de la Granède (Millau, V^e-X^e s. ap. J.-C.), dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 32, 2019, p. 56-75.

COSTANTINI 1999 : Georges Costantini, Nouvelle chronologie du Néolithique caussenard, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 13, 1999, p. 35-39.

DEDET 2012 : Bernard Dedet, Le style céramique du Bronze final IIIa en Languedoc oriental, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 35, 2012, p. 85-126.

DELMAS ET GRUAT 2006 : Jean Delmas et Philippe Gruat (éd.), *L'œil en Rouergue, archéologie et ethnologie*, Catalogue d'exposition (musée de Montrozier, juin 2006-septembre 2006), Montrozier, Musée du Rouergue, 2006, 127 p. (Guide d'archéologie, 11).

DERION 2006 : Brigitte Derion, *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste, Mouliets-et-Villemartin, Gironde*, Catalogue d'exposition, Bordeaux, musée d'Aquitaine, 2006, 153 p.

DESCHLER-ERB ET BOZIC 2002 : Eckhard Deschler-Erb et Dragan Bozic, A Late Republican bone pendant from the Müns-terhügel in Basel (CH), dans *Instrumentum*, 15, 2002, p. 39-41.

DEMIERRE 2019 : Mathieu Demierre, *Caractérisation des assemblages métalliques d'une agglomération celtique : le centre-ville de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme, France)*, volume 2 : catalogue, Drémil-Lafage, Mergoïl, 2019, 484 p. (Protohistoire européenne, 15 ; Série Oppidum de Corent, I).

FEUGÈRE 1985 : Michel Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, CNRS, 1985, 509 p. (*Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 12).

GARCIA 2014 : Dominique Garcia, *La Celtique méditerranéenne, habitats et sociétés en Languedoc et en Provence, VIII^e-II^e siècles av. J.-C.*, deuxième édition revue et augmentée, Arles, Errance, 2014, 247 p.

GASCÓ 1998 : Jean Gascó, Au terme de l'âge du Bronze en Languedoc occidental (France), le Bronze final IIIA, dans *Cypsela*, 12, 1998, p. 147-160.

GASCÓ 2012 : Jean Gascó, La céramique des cultures de l'extrême fin de l'âge du Bronze en Languedoc occidental, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 35, 2012, p. 127-150.

GIRARD ET ALII 2016 : Benjamin Girard, Gisèle Gentric, Claude Malagoli, Janick Roussel-Ode, Léa Roux, Nicolas Rouzeau, Le Chastelard de Lardiers : de l'oppidum gaulois au sanctuaire gallo-romain, dans ROUZEAU N. ET BOIS M., *Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes, Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*, Paris, Errance, 2016, 205 p.

GRUAT 1991 : Philippe Gruat, *L'éperon barré de la Granède à Millau (Aveyron), Prospections, sondages*, rapport dactylographié, SRA Midi-Pyrénées, 1991, 22 p.

GRUAT ET ALII 2021 : Philippe Gruat, Nathalie Albinet, Guylène Malige, Christophe Saint-Pierre et Jérôme Trescarte, Architecture de systèmes défensifs, évolution et organisation des espaces fortifiés protohistoriques sur la bordure méridionale du Massif central : l'exemple de l'Aveyron (VIII^e-I^{er} siècles av. J.-C.), dans DELRIEU F., FÉLIU Cl., GRUAT Ph., KURZAJ M.-C. et NECTOUX É. (dir.), *Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1^{er} juin 2019), 2021, p. 39-62 (Afeaf, 3).

GRUAT ET DEMIERRE 2017 : Philippe Gruat et Matthieu Demierre avec la collaboration de Nathalie Albinet, Les grottes sanctuaires du territoire des Rutènes et de ses marges à la fin de l'âge du Fer, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 30, 2017, p. 82-124.

IZAC-IMBERT ET GRUAT 2006 : Lionel Izac-Imbert et Philippe Gruat, Approche du fonctionnement du territoire des Rutènes au cours des deux derniers siècles avant notre ère, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 19, 2006, p. 73-110.

JANIN 1992 : Thierry Janin, L'évolution du Bronze final IIIB et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 15, 1992, p. 243-259.

LABROUSSE 1968 : Michel Labrousse, Circonscription de Midi-Pyrénées, dans *Gallia*, t. XXVI, fasc. 2, 1968, p. 515-557.

PISANI 2002 : Pierre Pisani, Histoire sur les Premiers Évêques de Rodez, dans BOUDARTCHOUK J.-L., *L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées : état de la question et perspectives*, Projet collectif de recherche, Rapport annuel d'activité, 2002.

PONS 1996 : Fabrice Pons, *Le site du haut Moyen Âge du Puech de la Baraque, A 75 – La Méridienne Contournement Millau*, Document final de synthèse, SRA Midi-Pyrénées, 1996, 21 p.

PUJOL 2006 : Jean Pujol, 26 - Ex-voto en tôle de bronze, dans DELMAS J. ET GRUAT Ph. (éd.), *L'œil en Rouergue, archéologie et ethnologie*, Catalogue d'exposition (musée de Montrozier, juin 2006-septembre 2006), Montrozier, Musée du Rouergue, 2006, p. 75 (Guide d'archéologie, 11).

PY 2016 : Michel Py, Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (IX^e-I^{er} siècles avant notre ère), dans *Lattara*, 23, 2016, 576 p.

REQUI 2000 : Christophe Requi, Les étapes de l'occupation sur la butte du Pla de Peyre, Creissels, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 14, 2000, p. 119-126.

SAINT-PIERRE 2004 : Christophe Saint-Pierre, *Signalement site domaine de Félix (Millau, Aveyron)*, Note dactylographiée, SRA Midi-Pyrénées, 2004, 15 p.

SAINT-PIERRE 2010a : Christophe Saint-Pierre, Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré, dans *Archéologie du Midi médiéval*, t. 28, 2010, p. 183-194.

SAINT-PIERRE 2010b : Christophe Saint-Pierre, Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré, dans *Patrimòni*, n° 25, 2010, p. 20-25.

SAINT-PIERRE 2011 : Christophe Saint-Pierre, Le site de hauteur de la Granède, une agglomération entre *Condatomagos* et *Amiliavus*, dans *Études aveyronnaises*, 2011, p. 7-19.

SAINT-PIERRE 2013 : Christophe Saint-Pierre, Un maillon de l'occupation du territoire millavois au haut Moyen Âge : le site de hauteur de la Granède (Millau), une agglomération entre *Condatomagos* et *Amiliavus*, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 26, 2013, p. 128-140.

SAINT-PIERRE 2016 : Christophe Saint-Pierre, Site de hauteur de la Granède. Campagnes 2013 et 2015, dans *Vivre en Rouergue n° spécial, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 2016, 29, p. 157-163.

SCHAAD 2007 : Daniel Schaad (dir.), *La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène, Ile s. a.C. - Ile s. p.C.*, Pessac, Fédération Aquitania, 2007, 378 p. (Études d'archéologie urbaine).

SCHNEIDER 2001 : Laurent Schneider, *Oppida et castra tardo-antiques* : à propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne, dans OUZOULIAS P., PELLECUER Chr., RAYNAUD Cl., VAN OSSEL P. ET GARMY P., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes IV^e colloque AGER (Montpellier, 11-14 mars 1998), Antibes, APDCA, 2001, p. 433-448.

SCHNEIDER 2004 : Laurent Schneider, Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, dans FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, Actes du colloque de Fréjus (7-8 avril 2001), Aix-en-Provence, publications de l'université de Provence, 2004, p. 173-200.

SCHNEIDER 2006 : Laurent Schneider, *Cités, campagnes et centres locaux en Gaule narbonnaise aux premiers siècles du Moyen Âge (V-IX^e s.) : une nouvelle géographie, de nouveaux liens* [en ligne]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359969>

SCHNEIDER 2010 : Laurent Schneider, *Castra, vicariae* et circonscriptions intermédiaires du haut Moyen Âge méridional (IX^e-X^e siècle), Le cas de la Septimanie-Gothie, dans BOISSEUIL D., CHASTANG P., FELLER L. ET MORSEL J. (éd.), *Écritures de l'espace social, Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, Paris, Sorbonne, 2010, p. 237-266 (Histoire ancienne et médiévale, 101).

SCHNEIDER 2010 : Laurent Schneider, De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux, L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (V^e-X^e siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations, dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour un avenir*, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Caen, Publications du CRAHM, 2010, p. 133-161.

SCHÖNFELDER 2002 : Martin Schönfelder, *Das spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot-et-Garonne), Studien zu Wagen und Wagengräbern der jüngeren Latènezeit*, Bonn, R. Habelt, 2002, 421 p.

SOONCKINDT 1967 : Louis Soonckindt, Les fouilles de la Grinède, dans *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXIX, 1963-1966 (1967), p. 357-362.

THIÉRIOT 2005 : Franck Thiériot, Le mobilier céramique de l'Âge du Bronze final III des sites des Estournelles et de la Plaine à Simandres (Rhône), dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 2, 2005, p. 417-438.

VIDAL 2007 : Michel Vidal, *Condatomagos* à l'âge du Fer, dans SCHAAD D. (dir.), *La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène, IIe s. a.C. - IIIe s. p.C.*, Pessac, Fédération Aquitania, 2007, p. 31-47 (Études d'archéologie urbaine).

VIGIER 2012 : Élise Vigier, Instruments de chirurgie, dans POUX M. (dir.), *Corent, Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Catalogue d'exposition (Lezoux, Musée départemental de la céramique, septembre 2010-septembre 2011), Paris, Errance, 2012, 299 p. (2^e édition revue et augmentée).

* *Christophe SAINT-PIERRE* : Direction départementale d'archéologie de l'Aveyron, 195, rue des Artisans, Z.A. Bel Air, 12000 Rodez.